

Étude préparée pour
le Conseil de la langue française

**ANALYSE LINGUISTIQUE DE TEXTES
TIRÉS DES PUBLICATIONS DE
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

**Isabelle Clerc
Éric Kavanagh
François Lépine
Renée-Lise Roy**

Université Laval

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-37103-8

Remerciements

Nous tenons à remercier M. René Lesage, professeur au Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval, pour les judicieux conseils qu'il nous a prodigués tout au long de l'étude.

Notre reconnaissance va aussi à tous les informateurs qui nous ont aidés à élucider certains cas de grammaire et de vocabulaire :

M^{mes} Julie Adam, Marie Duchaine et Louise Guénette, et
MM. Louis Adam, Pierre-Yves De la Garde, Éric Van der Schueren
et Simon Girard.

Enfin, nous sommes particulièrement sensibles à la confiance que nous a manifestée M. Pierre Georgeault, responsable de la recherche au Conseil de la langue française.

Table des matières

A. Introduction	1
B. Méthodologie	5
B.1 – Grille d'évaluation linguistique	6
B.2 – Ouvrages de référence	35
B.3 – Corpus	37
C. Résultats	42
C.1 – Écarts linguistiques : bilan	43
C.2 – Répartition des écarts selon le type d'émetteur et le genre	44
C.3 – Types d'écarts linguistiques (1 ^{re} partie)	45
C.4 – Types d'écarts linguistiques (2 ^e partie)	47
C.5 – Coquilles, typographie et cas non classés	49
C.6 – Orthographe lexicale	51
C.7 – Orthographe grammaticale	52
C.8 – Syntaxe (1 ^{re} partie)	53
C.9 – Syntaxe (2 ^e partie)	56
C.10 – Ponctuation	59
C.11 – Vocabulaire	61
C.12 – Style	65
C.13 – Cohésion textuelle	67
C.14 – Inventaire des fautes les plus fréquentes	69

D. Conclusion	70
Bibliographie	73
Annexe – Liste des documents analysés	76

Liste des tableaux

Tableau 1 – Composition du corpus	37
Tableau 2 – Nombre de publications analysées par ministère	38
Tableau 3 – Nombre de publications analysées par organisme	39
Tableau 4 – Longueur des textes	41
Tableau 5 – Bilan des écarts linguistiques	43
Tableau 6 – Répartition des écarts selon le type d'émetteur et le genre	44
Tableau 7 – Répartition des textes selon les types d'écarts	45
Tableau 8 – Répartition du nombre d'écarts selon le type	47
Tableau 9 – Occurrences des écarts par texte	47
Tableau 10 – Coquilles, typographie et cas non classés	49
Tableau 11 – Orthographe lexicale	51
Tableau 12 – Orthographe grammaticale	52
Tableau 13 – Syntaxe (erreurs portant sur un mot ou un groupe de mots)	53
Tableau 14 – Syntaxe (erreurs portant sur la construction de la phrase)	56
Tableau 15 – Ponctuation	59
Tableau 16 – Vocabulaire	61
Tableau 17 – Style	65
Tableau 18 – Cohésion textuelle	67
Tableau 19 – Inventaire des fautes les plus fréquentes	69
Tableau 20 – Inventaire des types de fautes les plus fréquents	69

A. Introduction

Le présent rapport fait état des résultats d'une étude portant sur la qualité linguistique d'une centaine de textes dits « grand public » (dépliants, brochures, pages Web, communiqués de presse¹), publiés au cours des dernières années² par divers ministères et organismes du gouvernement du Québec³.

Nous voulions rendre compte du plus grand nombre possible d'aspects qui peuvent être regroupés sous le concept de qualité linguistique, et c'est pourquoi la première étape de la recherche a consisté en la création d'un instrument d'observation, c'est-à-dire d'une grille d'analyse des fautes de langue et d'expression. Nous nous sommes inspirés, pour ce faire, de différentes grilles d'analyse conçues par des chercheurs aux mêmes fins que les nôtres ainsi que d'une grille de correction mise au point à l'Université Laval pour l'enseignement de la rédaction. La nouvelle grille comporte neuf rubriques dont on trouvera la description détaillée dans le chapitre consacré à la méthodologie.

1. Le mode de sélection des documents est expliqué dans le chapitre « Méthodologie ».

2. Il arrive qu'aucune date de publication n'apparaisse sur quelques documents, d'où l'impossibilité de préciser le nombre d'années.

3. Cette étude a été réalisée parallèlement à une enquête semblable, portant celle-là sur quatre quotidiens québécois. La similitude dans les objectifs et la méthodologie explique que nous reprenions dans le présent rapport des segments importants du premier. Cela vaut surtout pour le chapitre « Méthodologie » où est décrite la grille d'observation.

Le relevé des écarts par rapport à la norme linguistique (dans ses multiples dimensions) nous semble un moyen valable d'évaluer la qualité linguistique d'un texte, le nombre de fautes qu'il contient pouvant être vu comme un indice de la qualité de la langue qui y est employée. Nous sommes évidemment conscients du fait que le respect de la norme linguistique n'est pas l'angle unique sous lequel on peut évaluer une communication écrite, mais c'est celui qui s'imposait, en raison du mandat que nous avons reçu du Conseil de la langue française.

Notre étude s'inscrit en effet dans la mission du Conseil de la langue française, puisqu'elle porte sur la langue comme « instrument de communication publique ou officielle » (Maurais, 1999 : 31). Les dépliants, communiqués de presse, textes d'introduction de sites Web, etc., font effectivement partie des « communications institutionnalisées », selon l'expression de Jean-Claude Corbeil (cité dans Maurais, 1999 : 32), par opposition aux « communications individualisées » qu'assume l'auteur en son nom propre.

En ce qui concerne les documents analysés – images d'organismes qui incarnent les diverses missions de l'État –, ils ont été manifestement confectionnés avec beaucoup de soin, et on peut supposer que, dans la plupart des cas, des rédacteurs professionnels ont participé à la production des textes. Presque toujours anonymes, les auteurs sont les porte-parole de l'organisme au service duquel ils travaillent : ils parlent au nom de l'État à l'ensemble des citoyens (ou à une partie d'entre eux) et doivent communiquer une information juste et claire dans un format succinct, en employant une langue correcte. À cet égard, Jacques Maurais rappelle que l'État québécois fait partie des « diffuseurs des modèles linguistiques » (Maurais, 1999 : 3); il est donc normal que les documents dont il est responsable soient irréprochables sur le plan linguistique.

La question de la norme

S'ensuit-il que les documents qui composent le corpus échappent au débat sur la norme? En grande partie, oui, mais pas totalement.

La norme linguistique – l'« étalon de mesure » retenu dans l'évaluation de la qualité de la langue écrite –, n'est pas un ensemble monolithique de règles et de conventions toutes connues et reconnues, à la manière d'un code de lois. Elle s'exprime d'une manière différente selon le

domaine ou le sous-domaine considérés, et cette différenciation a déterminé la nature du travail d'analyse et de correction que nous avons effectué.

Certains éléments constitutifs de la norme du français écrit sont bien définis, et le statut de faute se révèle assez facile à établir, du moins en ce qui concerne l'orthographe lexicale, l'orthographe grammaticale et de larges pans de la syntaxe. Sont aussi incluses dans les domaines fortement « réglementés » – malgré les « zones grises » – la ponctuation et la typographie.

Il en va autrement pour certains aspects de la syntaxe et pour tout le lexique. À vrai dire, si les règles régissant la construction des phrases sont bien connues, il s'avère difficile de statuer sur la grammaticalité de certaines combinaisons, surtout en ce qui a trait à la « complémentation » du verbe. Quant au lexique, c'est le sous-système le plus ouvert et le plus mouvant de la langue, et chaque écart éventuel – en dehors des fautes flagrantes – doit être traité pour lui-même : ne pouvant se référer à une règle, le correcteur doit juger de la justesse d'un emploi à partir des informations que fournissent et le contexte et les dictionnaires. Mais aucun ouvrage de référence ne rend compte de tous les emplois possibles et acceptables, notamment de nombreux usages propres au Québec.

Que dire maintenant de la dimension « stylistique », où les possibilités sont illimitées? Avant de qualifier telle formulation d'« écart stylistique inacceptable », le correcteur doit l'avoir examinée en détail et, surtout, avoir tenu compte du contexte de communication dans lequel elle s'inscrit.

Notre attitude comme correcteurs

Il ne nous appartenait pas de définir la norme. Tel n'était pas notre rôle. Nous avons plutôt analysé les éléments sur lesquels il était légitime de s'interroger en les confrontant avec les informations linguistiques disponibles afin de dégager ce qui nous semblait admissible d'un point de vue pragmatique. Voilà pourquoi d'ailleurs nous nous sommes appuyés sur les ouvrages de référence reconnus qui font consensus aussi bien dans le monde de l'édition qu'auprès des linguistes. Cela dit, dictionnaires et grammaires ne répondaient pas toujours aux questions que nous leur posions... ce qui est normal. Les cas litigieux étant complexes et subtils, nous avons traité chacun d'entre eux pour lui-même, à la lumière des informations disponibles, en évitant

deux positions également indéfendables, c'est-à-dire « on le voit partout, donc c'est bon » – ce qui mène à un « on voit tout partout, donc tout est bon » – et « aucun dictionnaire n'en parle, donc c'est incorrect » – ce qui fait abstraction de la marge de manœuvre dont disposent les locuteurs et scripteurs.

Nous avons voulu faire un travail « à l'intérieur de la norme », tout en demeurant conscients de la difficulté de la définir dans nombre de cas. Nous avons donc dû être très attentifs à l'attitude à adopter devant les textes à analyser. L'exemple qui suit devrait suffire à illustrer notre façon de procéder.

On lit souvent, dans les journaux et les communiqués de presse, « le ministre a indiqué qu'il ferait connaître sa décision très bientôt ». Or, dans les dictionnaires, le verbe *indiquer* n'a pas le sens de « déclarer, affirmer »; les dictionnaires des difficultés n'en font pas davantage mention. Nous en avons donc discuté en équipe et sommes arrivés à la conclusion qu'il aurait été préférable d'employer des expressions comme « a fait savoir », « a laissé entendre », etc. Nous avons par ailleurs considéré comme des extensions acceptables du sens d'*indiquer* des emplois légèrement différents, où l'idée de « donner des signes », mais au moyen de paroles, était toujours présente, sans qu'on puisse remplacer *indiquer* par *dire*, *déclarer* ou *affirmer*.

Autrement dit, pour chaque erreur relevée, nous nous sommes imposé une exigence de justification. Nous n'avons retenu comme « erreurs » que les éléments que nous pourrions expliquer en nous appuyant sur la connaissance générale de la langue et sur des ouvrages de référence fiables. Nous avons voulu que notre démarche soit la plus rigoureuse possible, libre de toute préférence personnelle, de tout parti pris idéologique ou stylistique.

B. Méthodologie

Pour parvenir à une analyse linguistique satisfaisante, il fallait nous pourvoir de trois instruments de travail essentiels. Nous avons d'abord conçu une grille d'évaluation linguistique afin de catégoriser les erreurs à détecter. Par la suite, nous avons réuni un certain nombre d'ouvrages (dictionnaires et grammaires) dont les descriptions allaient servir, tout au long de l'enquête, à la fois d'« unité de mesure » linguistique et de barème de comparaison (voir Bibliographie). Enfin, nous avons constitué un corpus de textes produits par l'Administration publique, dont nous présenterons ci-après les caractéristiques générales.

B.1 – Grille d'évaluation linguistique

La grille d'évaluation comprend neuf rubriques.

- Coquilles (CO)
- Orthographe lexicale (OL)
- Orthographe grammaticale (OG)
- Syntaxe (SY)
- Ponctuation (PO);
- Vocabulaire (VO)
- Style (ST)
- Cohésion textuelle (CT)
- Typographie (TY).

Dans les pages qui suivent, on trouvera une brève description de chaque catégorie ainsi que des exemples des différentes sous-catégories.

Sources des exemples

- Certains exemples proviennent du corpus utilisé aux fins de la présente étude. En vue d'alléger la lecture de la grille, les documents dont sont tirés ces exemples ont été numérotés de 1 à 67b. Pour en connaître la provenance, on se référera à la liste placée en annexe.
- D'autres exemples sont empruntés à l'étude que nous avons faite sur la qualité linguistique d'articles publiés dans quatre quotidiens québécois¹. La référence est alors mentionnée à la suite de l'exemple.
- Quelques exemples sont tirés du *Guide d'autocorrection du français écrit (GA)*², ou encore de copies récentes d'étudiants (CÉ).

1. *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)*, rapport préparé pour le Conseil de la langue française, 2001.

2. GUÉNETTE, Louise, François LÉPINE et Renée-Lise ROY, *Le français tout compris – Guide d'autocorrection du français écrit*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique, 1995, 114 p.

- Enfin, quelques sections ne sont pas illustrées par des exemples. Ces points de langue, retenus dans la grille pour assurer la symétrie du relevé des erreurs, n'ont pas fait encore, à notre connaissance, l'objet d'erreur. Il convenait donc de ne pas en inventer.

Coquilles (CO)

Nous avons considéré comme des coquilles divers accidents typographiques qui ne sont manifestement pas attribuables à la méconnaissance de la langue. Il pouvait s'agir de l'omission d'une lettre dans un mot, de la répétition indue d'une lettre, de l'inversion de deux lettres, de l'absence d'un accent, d'une cédille, du point à la fin d'une phrase, d'un mot ou d'un groupe de mots, etc.

- « Mais, selon les leaders de l'OTS, Jouret avait été écarté de __ en 1990 [...]. »
(*La Presse*, 1^{er} avril 1993)
→ *avait été écarté de [l'organisation?]*
- « [...] un groupe d'homme d'affaires de Rosemère. » (*La Presse*, 2 avril 1996)
→ *hommes d'affaires*

Orthographe lexicale (OL)

Figurent sous cette rubrique les erreurs de transcription des phonèmes (voyelles et consonnes, homophones lexicaux) et celles qui sont liées à l'emploi de signes conventionnels tels que le trait d'union et la majuscule. Elle comprend également les erreurs relatives à divers symboles et abréviations, à la frontière des mots (mots simples, mots composés) et à l'écriture des noms propres et des mots étrangers.

A. Accents, tréma et cédille

- « [...] yeux vifs enchassés dans de profondes orbites [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1993)
→ *enchâssés*
- « crème glacée » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)
→ *glacée*

B. Voyelles ou consonnes

- « ascention » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1994)
→ *ascension*

C. Homophones lexicaux

- « [...] pour contrer les pressions inflationnistes qu'elles viennent par le flan des importations [...]. » (*Le Devoir*, 1^{er} octobre 1992)
→ *flanc*
- « Ce dernier qui était sensé parler de [...]. » (*Le Devoir*, 4 avril 1995)
→ *censé*

D. Majuscules et minuscules

- « Le gouvernement provincial et la ville de Québec [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)
→ *Ville*
- « Orchestre Symphonique de Montréal » (*La Presse*, 2 avril 1994)
→ *symphonique*

E. Élision et apostrophe

- « Si il » (GA, p. 26)
→ *s'il*

F. Trait d'union

- « un mort_vivant » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)
→ *mort vivant*

G. Nombres et signes mathématiques

- « [...] le pont de 1 milliard \$ à l'Île-du-Prince-Édouard [...]. » (*Le Soleil*, 2 octobre 1995)
→ *de **un** milliard \$*

H. Abréviations et unités de mesure

- « XX^{ième} siècle » (GA, p. 28)
→ *XX^e siècle*
- « 10 sec » (GA, p. 28)
→ *10 s*

I. Écriture des sigles

- « L'O.n.u. » (GA, p. 28)
→ *L'O.N.U. / L'ONU*

J. Frontière des mots

- « un méga_projet » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)
→ *un mégaprojet*

K. Noms propres et mots étrangers

- « Audry McLaughlin » (*Le Soleil*, 3 octobre 1993)
→ *Audrey*
- « [...] la toute blanche Jesuitenkirchen [...] » (*La Presse*, 2 avril 1994)
→ *Jesuitenkirche*

L. Autres cas

(Aucune occurrence)

Orthographe grammaticale (OG)

Cette rubrique regroupe trois types d'erreurs : d'abord, les fautes d'accord (de l'adjectif, du verbe, du pronom, etc.); ensuite, les erreurs qui, indépendamment de l'accord, portent sur le genre et le nombre du nom; enfin, les fautes de morphologie, c'est-à-dire celles qui concernent la conjugaison des verbes et la variation de la forme des mots en fonction du genre et du nombre.

A. Fautes d'accord

A.1 ACCORD DE L'ADJECTIF

- « [...] des bénéficiaires [...] qui ont des déficiences motrices ou neurologiques (traumatique, congénitale ou acquise). » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)
→ (*traumatiques, congénitales ou acquises*)

A.2 ACCORD DU DÉTERMINANT

- « Aucuns ministres » (*GA*, p. 38)
→ *Aucun ministre*

A.3 ACCORD DU PRONOM

- « Hier, ni l'un ni l'autre des têtes d'affiche de la radio à Québec [...]. »
(*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
→ *ni l'une ni l'autre des têtes d'affiche*
- « Quelques minutes après l'arrivée des premiers pompiers [...] et celles des premiers patrouilleurs [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)
→ *celle des premiers patrouilleurs*

A.4 INVARIABILITÉ DE L'ADVERBE

- « [...] les annonceurs paieront leurs 15 secondes de publicité plus chers [...]. »
(*Le Devoir*, 2 avril 1992)
→ *plus cher*

A.5 ACCORD DU VERBE

A.5.1 Règle générale

- « [...] 961 millions de moins que ce que leur ont coûté leur réseau routier. »
(*La Presse*, 1^{er} avril 1997)
→ *a coûté*

A.5.2 Cas particuliers

- « La plupart d'entre nous avons donc récupéré quelques heures de sommeil [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1994)
→ *ont donc récupéré*
- « Hier, ni l'un ni l'autre des têtes d'affiche de la radio à Québec [...] n'était en mesure d'informer [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
→ *n'étaient*

A.6 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

A.6.1 Confusion avec l’infinitif en *er*

- « Ils sont arriver trop tard. » (GA, p. 53)
→ *sont arrivés*

A.6.2 Participe passé employé seul ou avec *être*

- « [...] elle a exigé que la moitié du personnel de sa tournée soit composé de femmes. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1993)
→ *composée de femmes*

A.6.3 Participe passé employé avec l’auxiliaire *avoir*

- « Professeurs et enseignants ont collaborés avec tout leur cœur [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1997)
→ *ont collaboré*
- « “Je lui ai touchée”, dira une autre. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)
→ *touché*

A.6.4 Participe passé des verbes pronominaux

- « [...] Marie-Claire Daoust s’est plutôt demandée comment LE SOLEIL avait pu apprendre cette décision [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1998)
→ *s’est plutôt demandé*

A.6.5 Autres cas

- « Elle s’est vue refuser une promotion. » (CÉ)
→ *s’est vu refuser*

B. Erreurs portant sur le nombre du nom

- « [...] trois journées de congés supplémentaires par an [...]. » (*La Presse*, 2 octobre 1999)
→ *trois journées de congé*
- « [...] 15 % [des jeunes interrogés] choisissent d’abord leurs amis comme première personne clé [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *un ami*

C. Erreurs portant sur le genre du nom

- « La “Daylight Saving Time” » (*La Presse*, 1^{er} avril 1995)
→ *Le* « *Daylight Saving Time* » – L’erreur ne porte pas sur l’accord du déterminant, mais plutôt sur le genre attribué au nom anglais « time ». On trouve « le prime time » dans *Le PR*.

D. Erreurs portant sur la morphologie

D.1 CONJUGAISON

- « Il a mal agit. » (*GA*, p. 46)
→ *agi*

D.2 PARTICIPE PRÉSENT ET ADJECTIF VERBAL

- « Il s’en est fait des ennemis en les provocant ainsi. » (*GA*, p. 50)
→ *en les provoquant*

D.3 VARIATION MORPHOLOGIQUE DES NOMS (GENRE ET NOMBRE)

- « Des métaux » (*GA*, p. 33)
→ *métaux*

D.4 VARIATION MORPHOLOGIQUE DES ADJECTIFS

- « Des prix **spéciaux** » (GA, p. 37)
→ *spéciaux*

D.5 FORME DU DÉTERMINANT

- « N'importe laquelle occasion est bonne. » (GA, p. 38)
→ *n'importe **quelle** occasion*

D.6 FORME DU PRONOM

- « Je vais vous expliquer le projet à lequel je pense. » (GA, p. 41)
→ ***auquel** je pense*

Syntaxe (SY)

Cette rubrique est divisée en deux parties : la première porte sur la nature grammaticale des mots et la seconde, sur les rapports qu'ils ont entre eux.

Dans la première partie, l'erreur tient généralement à la présence ou à l'omission dans la phrase d'un mot appartenant à une classe grammaticale donnée, ou à un mauvais choix de mot à l'intérieur de cette classe (p. ex. celle des déterminants). Les critères utilisés pour classer les erreurs portant sur le verbe sont évidemment ceux qui lui sont propres, c'est-à-dire le mode, le temps, la voix et le choix de l'auxiliaire.

Dans la seconde partie, les erreurs touchent la construction de la phrase ou d'une partie de la phrase; elles sont de loin les plus complexes. Les premières catégories d'erreurs sont définies à partir des grands constituants de la phrase simple que sont les groupes sujet et les compléments du verbe. Suivent les compléments du nom et de l'adjectif ainsi que les compléments de phrase, qui ne sont pas des constituants essentiels de la phrase.

D'autres catégories concernent la phrase complexe (proposition principale, conjonctive ou relative). On trouve ensuite les erreurs de construction liées à diverses formes de phrases (phrase négative, restrictive ou interrogative), à la comparaison, au superlatif et à la mise en relief. Les dernières catégories portent sur divers problèmes comme l'ordre des mots, l'ellipse et la coordination.

A. Erreurs portant sur un mot ou une locution

A.1 NATURE GRAMMATICALE DU NOM

(Aucune occurrence)

A.2 NATURE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

- « Pour le résiduel de 24,7 % d'indécis, l'analyse des experts [...]. »
(*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)
→ Le mot *résiduel* est toujours adjectif.

A.3 EMPLOI DU DÉTERMINANT

A.3.1 Omission du déterminant

- « [...] a dit le docteur Elke-Henner Kluge, de Colombie-Britannique [...]. »
(*La Presse*, 1^{er} octobre 1994)
→ *de la Colombie-Britannique*
- « [...] un reportage qui faisait état d'influence de l'OTS [...]. »
(*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *de l'influence de l'OTS*
- « Personne au Grand-Théâtre n'était en mesure hier après-midi de donner de commentaires sur le sujet. » (*Le Soleil*, 2 avril 1999)
→ *des commentaires*

A.3.2 Présence induite d'un déterminant

- « [...] il n'est pas question de "comprimer" le débat des 35 heures en Chambre [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1992)
→ le débat **de** 35 heures
- « [...] l'Orchestre symphonique de Québec augmenterait de façon sensible le nombre des concerts qu'il y présente [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1999)
→ le nombre **de** concerts

A.3.3 Choix du déterminant

- « [...] (car chaque année n'a pas exactement la même durée). » (*La Presse*, 1^{er} avril 1995)
→ **les** années n'ont pas toutes la même durée

A.4 EMPLOI DU PRONOM

A.4.1 Omission

- « [...] ce serait plutôt de 19 650 \$ l'heure dont faudrait parler. » (*Le Soleil*, 2 avril 1994)
→ dont **il** faudrait parler
→ Peut être vu comme une coquille.

A.4.2 Présence induite

- « C'est un enfant dont ils peuvent en être fiers. » (*GA*, p. 44)
→ dont ils peuvent être fiers

A.4.3 Choix

- « Selon le vérificateur général, M. Denis Desautels, ce serait plutôt de 19 650 \$ l'heure dont [il] faudrait parler. » (*Le Soleil*, 2 avril 1994)
→ (redondance « de + dont ») *ce serait plutôt de 19 650 \$ l'heure **qu'il** faudrait parler*

A.5 EMPLOI DU VERBE

A.5.1 Mode

- « La plupart des prévisions veulent que la reprise commencera à ce moment-là [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1992)
→ *veulent que la reprise commence*
- « La proposition initiale prévoyait, en effet, que les ménages subissent une hausse de 5,9 %. » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)
→ *subiraient*

A.5.2 Temps

- « D'après Radio-Canada, le dernier qui s'est enlevé la vie a 16 ans [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1997)
→ *avait 16 ans*

A.5.3 Voix ou choix de l'auxiliaire

- « Québecor se pare à toutes les éventualités [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} octobre 1999)
→ *Québecor pare à toutes les éventualités*

A.6 EMPLOI DE LA PRÉPOSITION

A.6.1 Répétition

- « [...] les déclarations récentes de Brian Mulroney et Joe Clark [...]. »
(*La Presse*, 2 avril 1992)
→ *de Brian Mulroney et de Joe Clark*

A.6.2 Omission

- « Il est vrai qu'on ne peut pas tout régler d'un seul coup, même un coup de baguette magique. » (*Le Soleil*, 1^{er} avril 1998)
→ *même d'un coup de baguette magique*

A.6.3 Présence induue

- « N'eût été de sa réélection, M. Contant n'aurait pu [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1996)
→ *n'eût été sa réélection*

A.6.4 Confusion entre à et de

- « M. André Gariépy, directeur-adjoint au cabinet du ministre Ménard [...]. »
(*La Presse*, 1^{er} octobre 1995)
→ *du cabinet*
- « [...] il s'agit de matériel acheté d'une filiale [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *acheté à une filiale*

A.6.5 Choix de la préposition

- « La présence accrue de ces produits sur le marché, notamment auprès des réseaux de l'hôtellerie [...]. » (doc. 59b)
→ *dans les réseaux*

- « [...] il n'y avait aucun indice de favoritisme systématique d'employés liés à l'OTS. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *favoritisme systématique de la part d'employés*

A.6.6 Autres cas

- « Le dernier sondage publié lundi avec ce type de questionnaire donnait un score presque identique [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)
→ *et pour lequel on avait utilisé le même type de questionnaire*
- « Certaines dispositions du Programme d'assistance-emploi s'appliquent, notamment sur l'admissibilité à l'assistance-emploi [...]. » (doc. 32)
→ *s'appliquent notamment en matière d'admissibilité*

A.7 EMPLOI DE LA CONJONCTION DE COORDINATION

A.7.1 Omission

- « Vérone est divisée en deux camps, celui des Capulets_ celui des Montaigus. » (CÉ)
→ *celui des Capulets et celui des Montaigus*

A.7.2 Présence indue

- « Le médecin faisait à sa patiente sa visite quotidienne et dont le but était plus amical que médical. » (GA, p. 57)
→ *sa visite quotidienne, dont le but*

A.7.3 Autres cas

- « Je ne peux l'accepter ou le refuser. » (GA, p. 57)
→ *Je ne peux l'accepter ni le refuser*

A.8 EMPLOI DE LA CONJONCTION DE SUBORDINATION

A.8.1 Omission

- « [...] mais voilà que, depuis quelques années, la population étudiante augmente et les emplois sont de plus en plus rares. » (GA, p. 58)
→ *voilà que, depuis quelques années, la population étudiante augmente et **que** les emplois*

A.8.2 Présence indue

- (Aucune occurrence)

A.8.3 Autres cas

- (Aucune occurrence)

B. Erreurs concernant la construction de la phrase

B.1 SUJET

- « Non seulement cette grève choque-t-elle les amateurs qui [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)
→ *Non seulement cette grève **choque** les amateurs*

B.2 COMPLÉMENTS DU VERBE

- « [Le ministre] a également soulevé que le rapport [...]. » (doc. 63b)
→ *a **ajouté que***
- « Pour ce faire, tout prestataire d'aide sociale de ce pays [...] a été convoqué par lettre à se présenter dans un bureau gouvernemental [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1992)
→ *Pour ce faire, **on a convoqué par lettre tous les prestataires venant de ce pays, lesquels devaient se présenter***
→ On ne peut être convoqué à faire quelque chose.

- « M^{me} Eloyan a déclaré qu’il était difficile de savoir depuis combien de temps le réseau existait puisque certains employés qui étaient impliqués au début ne sont plus au service de la Ville. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1998)
→ *qui y étaient impliqués*
- « Si bien que le Québec semblait tirer de la patte face à la contagion Voisine qui court en Europe [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)
→ *tirer de la patte **et résister** à la contagion*
- « [...] 41 % optent plutôt comme premier choix pour l’argent [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *optent plutôt pour l’argent*
- « [...] ce que la ville considère coûteux et inacceptable [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)
→ *ce que la ville considère **comme** coûteux*

B.3 COMPLÉMENTS DU NOM OU DE L’ADJECTIF

- « [...] M. Manning [...] favorisait une diminution à 150 000 du nombre d’immigrants au Canada [...]. » (*Le Devoir*, 2-3 octobre 1993)
→ *favorisait une diminution du nombre d’immigrants, qui **ne devrait pas dépasser 150 000***

B.4 COMPLÉMENTS DE PHRASE

- « Il n’a pas voulu dire s’il ferait partie de la nouvelle équipe “à ses conditions”, comme le fait d’être le seul conducteur de la locomotive du matin, siège qu’il a occupé pendant des années à CHRC, au sommet des cotes d’écoute. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
→ La phrase devrait être refaite complètement.

- « Québecor Nouveaux Médias mijote d'autres projets cybernétiques dans un avenir proche. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} octobre 1999)
→ *projets cybernétiques qui devraient se réaliser dans*

B.5 PROPOSITION PRINCIPALE

- « Tout d'abord, on blâme les compositeurs en disant qu'ils font de la musique froide et sans âme, et que le public manque d'audace. » (*GA*, p. 65)
→ *et, ensuite on accuse le public de manquer d'audace*

B.6 PROPOSITION CONJONCTIVE

- « La pente est lente à remonter, compte tenu qu'à la fin février, l'indice des valeurs vedettes atteignait [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1994)
→ *si l'on tient compte du fait que, à la fin*

B.7 PROPOSITION RELATIVE

- « Une interrogation dont il devrait recevoir la réponse dès aujourd'hui. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
→ *[la question] à laquelle il devrait recevoir la réponse aujourd'hui*

B.8 NÉGATION ET RESTRICTION

- « [...] on n'avait toujours pas trouvé un local adéquat pour loger ces policiers. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1995)
→ *trouvé de local*
- « Est-ce que tous les grands-parents du Québec qui ont des revenus plus élevés que ceux de leurs enfants adultes ne peuvent pas être traînés en cour pour faire vivre leurs petits-enfants, en vertu de l'article 585 du Code civil, s'il suffit de démontrer que l'on gagne moins qu'eux et qu'ils doivent contribuer à maintenir leur niveau de vie? » (*Le Soleil*, 3 avril 1996)

→ *Est-ce que tous les grands-parents du Québec [...] peuvent être entraînés en cour pour faire vivre leurs petits-enfants [...]?*

B.9 PHRASE INTERROGATIVE

- « Le public veut savoir qu'est-ce qui est à l'origine de tels conflits. » (GA, p. 61)
→ *Le public veut savoir **ce qui** est à l'origine*

B.10 COMPARAISON ET SUPERLATIF

- « Le bénéfice cette année est de 107 millions de moins qu'en 1997 [...]. » (La Presse, 1^{er} avril 1999)
→ *le bénéfice **a diminué** de 107 millions de dollars **par rapport** à 1997*
- « Les jeunes font davantage confiance à leur conjoint dans une proportion de 62,9 % [...]. » (Le Journal de Québec, 3 avril 1995)
→ *davantage confiance à leur conjoint **qu'à n'importe qui d'autre***

B.11 MISE EN RELIEF

- « Chez le bébé nourri au sein, il sera plus expressif. » (GA, p. 62)
→ ***Le bébé** nourri au sein, **lui**, sera plus expressif*

B.12 ORDRE DES MOTS OU DES GROUPES DE MOTS

- « Les Villes de Sainte-Foy et de Beauport y sont notamment associées. » (Le Journal de Québec, 5 avril 1995)
→ *Les Villes de Sainte-Foy et de Beauport, **notamment, y sont** associées*

B.13 ELLIPSE FAUTIVE

- « [...] vient ensuite Bernard Derome avec 32,9 % et Pierre Péladeau, 20,8 %. »
(*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *Pierre Péladeau, qui obtient*
- « Quant à savoir la personne en qui ils ont le plus confiance [...]. »
(*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *quant à savoir **quelle est la personne en qui** / quant à savoir **en qui***

B.14 COORDINATION

- « C'est une de leurs grandes priorités et valeur tout comme celle d'avoir des enfants. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *une de leurs grandes priorités et **une de leurs valeurs les plus importantes***

B.15 INTÉGRATION DES CITATIONS

- « “Et en ce sens-là, dit-il, c'est un lieu unique que l'on doit mettre en valeur”, dit-il. » (*Le Journal de Québec*, 5 avril 1998)
→ Il faut supprimer un des deux *dit-il*.

B.16 ANGLICISME SYNTAXIQUE

- « Si on entame la construction d'un nouveau stade, on va retrouver les Z'Amours au Stade olympique pour deux autres saisons. » (*La Presse*, 2 avril 1998)
→ *on va retrouver les Z'Amours au Stade olympique **pendant encore deux saisons***
- « Le syndic n'a pas retourné les appels faits par le Journal. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1992)
→ *n'a pas **rappelé** / n'a pas **donné suite aux appels***

- « L'indice Dow Jones a clôturé à 3635,96 [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1994)
→ *à la clôture de la séance, l'indice Dow Jones était de*

B.17 AUTRES CAS

- « Hier, ils étaient environ 5000 à occuper les sièges du Colisée, formule concert, mais tous n'étaient pas [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)
→ *du Colisée, aménagé selon la « formule concert », mais*
- « Solidement entouré de ses huit musiciens [...], je pense que Roch Voisine a vraiment marqué des points [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)
→ *Solidement entouré de ses huit musiciens [...], Roch Voisine a vraiment marqué*

Ponctuation (PO)

Cette rubrique a été répartie en deux groupes : l'un porte sur l'emploi de la virgule et l'autre, sur celui des autres signes de ponctuation. Cette répartition repose sur le fait que la virgule est de loin la plus grande source d'erreurs en ce domaine. La faute de ce type peut prendre trois formes, comme l'illustre notre classement : il manque un signe de ponctuation, un signe est employé au lieu d'un blanc ou encore à la place d'un autre.

A. Emploi de la virgule

A.1 OMISSION

- « [...] veiller à ce que les familles aient un milieu de vie qui offre des services répondant à la diversité de leurs besoins notamment en matière d'habitation [...]. » (doc. 40a)
→ *leurs besoins, notamment en matière d'habitation*

- « Elle est ainsi sanctionnée parce que n'étant pas titulaire d'un permis de taxi, elle a effectué un transport [...]. » (doc. 47b)
→ *parce que, n'étant pas titulaire d'un permis de taxi, elle a effectué*
- « [...] saisir le ministre des questions relatives à la langue qui, à son avis appellent l'attention ou l'action du gouvernement. » (doc. 2)
→ *qui, à son avis, appellent*

A.2 PRÉSENCE INDUE

- « [...] le SIQ n'a pas d'emplois à offrir, ni de listes d'entreprises à fournir aux requérants. » (doc. 12)
→ *n'a pas d'emplois à offrir ni de listes d'entreprises à fournir*
- « C'est pourquoi, il y injecte 2,7 milliards de dollars. » (doc. 14)
→ *pourquoi il y injecte 2,7 milliards*

A.3 CONFUSION

- « [...] et quand on me demande : vous préférez l'un ou l'autre de ces deux scénarios à une décision aujourd'hui, à cause de la situation économique, je dis oui, bien sûr. »
(*Le Soleil*, 2 avril 1992)
→ « *Vous préférez l'un ou l'autre de ces deux scénarios à une décision aujourd'hui?* » À cause de la situation économique, je dis oui

B. Emploi des autres signes de ponctuation

B.1 OMISSION

- Omission du second tiret : [...] avec des éclairages tout simplement extraordinaires – sans aucun doute les plus beaux que j'aie vus de ma vie (à l'exception du spectacle de Pink Floyd au stade olympique), je pense que [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)

→ – *sans aucun doute les plus beaux que j’aie vus de ma vie (à l’exception du spectacle de Pink Floyd au stade olympique) –, je pense que*

B.2 PRÉSENCE INDUE

- Présence indue de guillemets : « Enfin, de plaider le premier ministre, un NON, “c’est remettre notre avenir entre les mains de gens qui ont consacré leur carrière à faire reculer le Québec mais si les Québécois ont été surpris en 1980, “cette fois-ci on est avertis d’avance”. » (*Le Soleil*, 2 octobre 1995)
→ On n’aurait pas dû mettre de guillemets ouvrants devant *cette fois-ci*.

B.3 CONFUSION

- « Isabelle Charest [...] était souriante même si son esprit est toujours préoccupé par une décision à prendre au cours des prochains mois. Continuer sa carrière jusqu’aux Jeux de Salt Lake City ou [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1998)
→ *une décision à prendre au cours des prochains mois : continuer sa carrière*
- « Quant à savoir la personne en qui ils ont le plus confiance entre leur médecin, leur patron ou leur gérant de banque. Plus de 63 % nomment leur médecin [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *ou leur gérant de banque, plus de 63 % nomment leur médecin*
- « [...] plus élevée que celle imputée aux commerces et aux entreprises : entre 5,1 et 5,5 %, pour mieux refléter [...] » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)
→ *celle imputée aux commerces et aux entreprises (entre 5,1 et 5,5 %), pour mieux refléter*

Vocabulaire (VO)

Cette rubrique est divisée en deux parties. Dans la première, on trouve trois types d'erreurs d'ordre sémantique : on attribue à un mot ou à une expression un sens qu'ils n'ont pas (même dans un emploi figuré); la combinaison de deux termes n'est pas prévue en langue, est incompatible avec la réalité ou crée un non-sens; la combinaison de deux termes entraîne une redondance. La seconde partie porte sur les erreurs relatives à la norme; elles peuvent prendre plusieurs formes : emploi d'un mot ou d'une expression qui n'existent pas en français (barbarisme); modification d'une expression figée; usage d'un terme emprunté à la langue anglaise; utilisation d'un mot ou d'une expression appartenant au lexique d'un groupe limité d'individus (jargon); emploi d'un terme considéré comme vieilli ou comme un archaïsme.

A. Erreurs d'ordre sémantique

A.1 SENS D'UN MOT OU D'UNE EXPRESSION

- « L'Agence offre un portefeuille de programmes adaptés [...]. » (doc. 27)
→ offre **une gamme** de programmes / de **nombreux** programmes
- « Quant à la chute des feuilles, elle peut être accélérée par les conditions climatologiques [...]. » (doc. 22)
→ conditions **climatiques**
- « En fonction de la Loi concernant les propriétaires de véhicules lourds, la Commission est responsable de [...]. » (doc. 47b)
→ **En vertu de la Loi**

A.2 INCOMPATIBILITÉ SÉMANTIQUE

- « La Commission et l'Office [...] ont pris toute la mesure du problème et mettent en œuvre des efforts sérieux pour atteindre les objectifs prescrits par la Charte de la langue française. » (doc. 45a)
→ *et déploient des efforts*
- « Autant d'occasions pour le CSF d'entreprendre des études, des recherches et des avis à partir desquels [...]. » (doc. 56a)
→ *et de rédiger / de préparer / de soumettre des avis*

A.3 REDONDANCE

- « [...] l'heure avancée a été instaurée pour la première fois par le gouvernement fédéral en 1918 [...]. » (*La Presse*, 1^{er} avril 1995)
→ *a été instaurée par le gouvernement*
- « [...] 46 % des jeunes choisissent d'abord comme le plus important le sexe [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)
→ *choisissent le sexe comme le plus important*

B. Erreurs relatives à la norme lexicale

B.1 BARBARISME

- « [...] les procédures supposément rigides existant au sein de l'aide sociale [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1992)
→ *les procédures qu'on dit rigides*

B.2 ALTÉRATION D'UNE EXPRESSION FIGÉE

- « [...] car il doit avoir des pourparlers avec les dirigeants de CHRC. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
→ *il doit engager, reprendre les pourparlers / il doit avoir de nouvelles discussions*

- « [...] les spectateurs ont donné un accueil chaleureux au chanteur [...]. »
(*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)
→ *ont fait un accueil chaleureux, ont **accueilli** chaleureusement*
- « Le spectacle a atteint le paroxysme avec [...]. » (*Le Journal de Québec*,
1^{er} avril 1995)
→ *a atteint **son** paroxysme*
- « [...] ce qui pourrait prêter flanc à des interprétations divergentes [...]. » (*Le Soleil*,
1^{er} avril 1993)
→ *prêter **le** flanc*
- « Une vision accueillie avec des pincettes par le ministre Claude Ryan [...]. »
(*Le Soleil*, 1^{er} avril 1993)
→ *vision **prise** avec des pincettes* (de préférence : *reçue avec réserve*)

B.3 ANGLICISME

- « [...] des jeunes et des organismes qui veulent initier des projets novateurs [...] » (doc. 57a)
→ ***lancer** des projets*
- « [M. Brassard] agit comme leader parlementaire du gouvernement. » (doc. 62a)
→ ***est le leader / occupe les fonctions de leader***
- « [...] le ministre [des Finances] demeure parfaitement en ligne avec ses objectifs. »
(*La Presse*, 1^{er} avril 1998)
→ ***reste cohérent par rapport à***

B.4 JARGON

- « Ces formes d'emploi atypique [...] regroupent maintenant le tiers des personnes en emploi au Québec. » (doc. 56b)
→ *le tiers des personnes **qui ont un** emploi*

- « C'est un client très affaibli [...]. » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)
→ *un patient*

B.5 CONFUSION PORTANT SUR LE GENRE OU LE NOMBRE DE DEUX NOMS

- « Il y a des soldes intéressantes dans les magasins. » (CÉ)
→ *des soldes intéressants*
- « Ma sœur songe à prendre une vacance bientôt. » (CÉ)
→ *prendre des vacances*

B.6 TERME VIEILLI OU ARCHAÏSME

- « [...] ne contribueraient pas à l'entretien des enfants. » (*Le Soleil*, 3 avril 1996)
→ *ne pourraient pas aux besoins des enfants*

B.7 AUTRES CAS

- « Le Conseil de la langue fait exception pour [...]. » (*Le Soleil*, 1^{er} avril 1993)
→ *Le Conseil de la langue française*

Style (ST)

Nous avons réparti en trois catégories les fautes de style. La première réunit les erreurs liées au niveau de langue, qui consistent généralement en l'emploi de termes familiers dans un contexte qui ne l'autorise pas. La deuxième se rapporte aux combinaisons de termes faites avec l'intention manifeste de créer une image. La troisième regroupe tous les autres problèmes de style.

A. Erreurs liées au niveau de langue

- « À 23 h 45, les gars du SWAT [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)
→ *les agents*
- « [...] 4 ados poussés au suicide par un gang de rue. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} octobre 1997)
→ *adolescents poussés au suicide* (Le contexte ne se prête pas au style familier.)

B. Images boiteuses

- « À partir de ce moment, on a senti l'enthousiasme gonfler, et atteindre tout le monde [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1995)
→ *l'enthousiasme monter*
- « [...] les banques canadiennes ont orchestré hier, à l'unisson, une nouvelle ronde de hausse des taux d'intérêt [...] avec, aux premières loges, une augmentation de 50 points de base du taux préférentiel [...]. » (*Le Devoir*, 1^{er} avril 1994)
→ Métaphore pour le moins « surchargée ».

C. Maladresses diverses

- « Gaz Métropolitain met en place actuellement les premiers jalons à relance durable d'un programme du GNV. » (doc. 44b)
→ *les premiers jalons d'un programme visant à relancer d'une façon durable le GNV*
- « [...] tenter d'amener les employeurs et les salariés à s'entendre quant à leurs mésententes relatives à l'application [...]. » (doc. 46a)
→ *à régler leurs mésententes*

Cohésion textuelle (CT)

Les « problèmes de cohésion textuelle » regroupent trois types d'erreurs relevant de la logique discursive, soit les fautes concernant l'emploi des divers termes de rappel (p. ex. les pronoms), la concordance des temps et les connecteurs et formules de transition.

A. Références anaphoriques

- « Elle est ainsi sanctionnée parce que n'étant pas titulaire d'un permis de taxi, elle a effectué un transport rémunéré de personnes avec son automobile sans permis de taxi. » (doc. 47b)
→ Information redondante.
- « La commission des valeurs mobilières du Québec signe deux protocoles d'entente : avec l'Argentine et avec l'Albanie. » (doc. 48b)
→ *l'un avec l'Argentine, l'autre avec l'Albanie*
- « Le seul élargissement proposé [...] permettrait aux propriétaires de petits commerces d'afficher [...] à l'extérieur de son établissement [...]. » (*Le Soleil*, 1^{er} avril 1993)
→ à l'extérieur de *leur* établissement
- « Le directeur de l'école dit qu'il ne connaissait pas les victimes personnellement, mais qu'à sa connaissance, ils n'étaient pas considérés comme [...]. » (*La Presse*, 1^{er} octobre 1997)
→ *elles n'étaient pas*

B. Concordance des temps

- « En annonçant sa décision, M. Côté ajoutait que le gouvernement voyait d'un bon œil l'installation du ministère de l'Environnement dans l'espace Saint-Roch et que la Société immobilière du Québec (SIQ) sera responsable [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)
→ *que la Société immobilière du Québec (SIQ) serait*

C. Connecteurs et formules de transition

- « Ronald Corey, Réjean Houle et Cie seront-ils limogés? Les joueurs écoperont-ils plutôt pour cette saison désastreuse? » (*La Presse*, 4 avril 1999)
→ ***Ou est-ce que ce seront plutôt les joueurs qui écoperont***
- « Si cette proportion de 91,3 % n'a jamais été égalée par la suite, les résultats n'ont jamais cessé de réjouir les fervents défenseurs de la venue des Jeux Olympiques à Québec. » (*Le Journal de Québec*, 4 octobre 1998)
→ *les résultats n'ont **cependant** jamais cessé de réjouir les fervents défenseurs*

Typographie (TY)

Cette rubrique comprend deux catégories. L'une porte sur les coupures de mots en fin de ligne; l'autre regroupe les autres erreurs.

A. Coupures en fin de ligne

(Aucune occurrence)

B. Autres cas

- « manoeuvre » (*La Presse*, 2 avril 1992)
→ *manœuv*re (ligature)

B.2 – Ouvrages de référence

Très apparenté à la tâche du réviseur, notre travail d'analyse ne pouvait se faire sans que soient consultés de nombreux ouvrages de référence. Quand l'erreur était évidente (mauvais accord du participe passé, faute d'orthographe, coquille, etc.), le recours à ces aides ne fut évidemment pas nécessaire. Cependant, dans nombre de cas, nous avons dû consulter grammaires et dictionnaires pour vérifier le bien-fondé de nos impressions, de nos intuitions et même, à l'occasion, de nos certitudes.

Si les ouvrages de référence restaient muets sur certains problèmes que nous rencontrions, nous nous réunissions pour en discuter après avoir eu recours aux lumières de certains experts (linguistes, rédacteurs, traducteurs, économistes, juristes, sociologues, etc.). Bref, nous avons cherché à atteindre pour tous les problèmes relevés une forme d'unanimité dans le jugement et le classement.

À la liste des ouvrages couramment utilisés par les réviseurs professionnels, nous avons ajouté quelques sources spécialisées, qui nous ont été particulièrement utiles dans l'analyse de problèmes de syntaxe. Nous espérons avoir tenu compte de tous les ouvrages importants pour la recherche que nous avons faite. Voici ceux que nous avons consultés le plus souvent (leur notice bibliographique complète est présentée à la fin du rapport).

- *Le Petit Robert* [versions imprimée et électronique]
- *Le Robert II*
- *Le Petit Larousse*
- *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*
- *Multidictionnaire de la langue française*
- *Le Bon Usage*
- *Grammaire méthodique du français*

Les dictionnaires, au premier chef *Le Petit Robert*, nous ont notamment été utiles pour observer le comportement de certains verbes et de leurs compléments. Ils nous ont aussi

permis de nous assurer que l'emploi d'un mot ou d'une expression était conforme à l'usage, ou en découlait logiquement. Dans la mesure du possible, nous ne nous en sommes pas tenus au point de vue d'un seul auteur et avons procédé à plus d'une contre-vérification.

B.3 – Corpus

Notre rapport rend compte d'une analyse linguistique effectuée sur 98 textes tirés de publications de l'Administration publique. Parmi ceux-ci, on trouve des dépliants ou des brochures d'information, des communiqués de presse et des textes d'introduction de sites Web (Tableau 1).

Tableau 1 – Composition du corpus

	N	%
Dépliants	31	32
Communiqués de presse	31	32
Sites Web	36	36
Total	98	100

Selon nous, l'analyse de genres ou de types de textes³ aussi différents les uns des autres permet d'élargir le domaine couvert par notre étude. Ces textes ont un très grand rayon d'action et sont susceptibles d'être lus par une fraction importante du grand public. Les dépliants que nous avons sélectionnés sont généralement des écrits vulgarisés ou, à tout le moins, adaptés aux non-spécialistes. On peut les trouver dans les présentoirs de documentation des services gouvernementaux, par commande postale auprès d'un agent du gouvernement ou encore dans les sites Web (le plus souvent en format PDF). Les communiqués de presse sont souvent destinés aux organes de presse qui, à leur tour, transmettent l'information reçue au grand public. Ils sont accessibles par le Web, dans les sites gouvernementaux ou dans des sites spécialisés en archivage (voir CNW Québec à <http://www.cnw.ca/>). Quant aux textes d'introduction de sites Web que nous avons analysés, ils sont directement liés à la page d'accueil et constituent donc un groupe de textes fréquemment lus.

3. Dans la présentation du corpus, nous ne faisons aucune distinction entre *genre* et *type* de textes.

Avant de constituer le corpus, nous avons dressé la liste des ministères et organismes publics (d'après le site du gouvernement du Québec – <http://www.gouv.qc.ca/> consulté le mercredi 30 juin 1999). Vu leur petit nombre, tous les ministères sont représentés dans le corpus. En ce qui concerne les organismes, nous avons dû faire un choix puisqu'il en existe plus de 150. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de réunir un dépliant, un communiqué de presse et un texte Web pour chaque ministère ou organisme retenu.

Les ministères. Dans la première étape de la collecte, nous avons communiqué avec un responsable des communications (ou son représentant) pour obtenir par envoi postal un dépliant d'information récent produit exclusivement par le ministère en question. Ensuite, nous avons visité le site Web de chacun des ministères de manière à en tirer un texte et un communiqué de presse. Tous les textes Web prélevés étaient situés sur la page d'accueil ou dans une des pages principales du site. En général, ces textes sont une version réduite – et adaptée au Web – de l'énoncé de mission d'un ministère donné. En l'absence d'un tel texte – ce qui était rare –, nous avons retenu le texte de bienvenue du ou de la ministre responsable.

Les sites Web ont aussi constitué notre source documentaire pour prélever les communiqués de presse du corpus. Nous avons toujours choisi des communiqués récents (Tableau 2).

Tableau 2 – Nombre de publications analysées par ministère

Code	Nom	Nombre de textes*
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	3
MEQ	Ministère de l'Éducation	3
MENV	Ministère de l'Environnement	3
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce	3
MCC	Ministère de la Culture et des Communications	3
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance	3
MJ	Ministère de la Justice	3
MRST	Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	3
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux	3

MSP	Ministère de la Sécurité publique	3
MSOL	Ministère de la Solidarité sociale	3
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	3
MFIN	Ministère des Finances	3
MREG	Ministère des Régions	3
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	3
MRI	Ministère des Relations internationales	3
MRN	Ministère des Ressources naturelles	3
MTRANS	Ministère des Transports	3
MCE	Ministère du Conseil exécutif	3
MREV	Ministère du Revenu	3
MTRAV	Ministère du Travail	2
	Total	62

*Il s'agit de différentes publications (dépliant, communiqué ou texte Web).

Les organismes publics. Nous avons puisé dans les publications d'organismes à vocations très différentes (Tableau 3). Comme ce fut le cas pour les ministères, nous avons procédé à la collecte des textes à la fois par commande téléphonique auprès d'un responsable des communications et en parcourant le site Web des organismes ciblés.

Tableau 3 – Nombre de publications analysées par organisme

Code	Nom	Nombre de textes*
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail	1
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec	1
AEE	Agence de l'efficacité énergétique	3
CAI	Commission d'accès à l'information	3
CPLF	Commission de la protection de la langue française	2
CNT	Commission des normes du travail	3
CTQ	Commission des transports du Québec	2
CVMQ	Commission des valeurs mobilières du Québec	2
CLF	Conseil de la langue française	3
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec	2
CST	Conseil du statut de la femme	3
CPJ	Conseil permanent de la jeunesse	2

CSÉ	Conseil supérieur de l'éducation	2
CPQ	Curateur public du Québec	1
DGÉQ	Directeur général des élections du Québec	3
OLF	Office de la langue française	3
Total		36

*Il s'agit de différentes publications (dépliant, communiqué ou texte Web).

Bien que notre étude ne vise pas à comparer entre eux les ministères et les organismes, nous avons tenu à colliger un corpus relativement uniforme. Dans le cas des textes prélevés dans le Web, la ponction s'est entièrement faite au cours des six premiers mois de 2000. Compte tenu de la nouveauté de ce média, les textes étaient forcément récents. Par ailleurs, comme nous n'étions pas toujours en mesure de connaître la date exacte de publication des dépliants, nous avons demandé l'aide des responsables des communications. Dans toutes les requêtes, nous avons exigé de recevoir des dépliants récents. La plupart d'entre eux ont été produits au cours des trois dernières années. Notre étude n'a donc aucune portée diachronique.

Mis à part les communiqués et les textes de bienvenue (sélectionnés quand l'énoncé de mission n'était pas diffusé dans un site), tous les textes du corpus ne sont pas signés, comme c'est l'usage pour ce genre de publication.

La collecte des textes s'est faite d'une façon aléatoire dans les limites fixées. Nous n'avons jamais procédé à une prélecture ni d'ailleurs cherché à favoriser un thème ou un organisme en particulier. Après avoir rassemblé les textes, nous avons évalué sommairement leur longueur (nombre de mots) (Tableau 4).

Tableau 4 – Longueur des textes

	250 mots et moins N	Entre 251 et 500 mots N	Plus de 500 mots N	Total
Dépliants	–	8	23	31
Communiqués de presse	10	18	3	31
Sites Web	19	12	5	36
Total	29	38	31	98

Les données révèlent que les dépliants présentent en général les textes les plus longs – 23 comptent plus de 500 mots – et que les pages Web sont plutôt courtes – la majorité d’entre elles n’excède pas 250 mots.

C. Résultats

Dans la présentation des résultats de l'enquête, chaque type de faute est illustré et commenté. Nous tenons toutefois à préciser que les exemples peuvent contenir d'autres erreurs que celle qui est signalée. Pour faciliter l'exposé, nous avons concentré nos commentaires sur un seul type d'erreur à la fois.

C.1 – Écarts linguistiques : bilan

L'analyse des 98 textes du corpus nous a permis de déceler 617 fautes. Comme nous le verrons plus loin, ces écarts n'ont pas tous la même valeur, loin s'en faut.

Dans ce rapport, nous utilisons indifféremment les termes *faute*, *erreur* et *écart*. Nous n'avons pas voulu pondérer les erreurs relevées. Cela dit, d'un point de vue linguistique, il est évident que certains types d'erreurs peuvent avoir un plus grand intérêt – ou une plus grande gravité – que d'autres.

En moyenne, les textes analysés contiennent 6 ou 7 fautes (Tableau 5). Leur longueur va de 250 à 500 mots. Pour pallier le manque de précision de cette dernière variable – qui rend difficile la juste répartition des fautes détectées dans le corpus –, nous proposons une estimation en fonction du nombre de mots d'un sous-corpus de neuf textes¹.

Tableau 5 – Bilan des écarts linguistiques

	Écarts		Textes N	Longueur moyenne des textes	Moyenne des écarts par texte	Nombre de mots entre les écarts
	N	%				
Dépliant	267	43,3	31	547	8,6	63,6
Communiqué de presse	176	28,5	31	286	5,7	50,2
Site Web	174	28,2	36	200	4,8	41,7
Total / Moyenne	617	100,0	98	327	6,4	51,8

La différence du nombre d'écarts entre les trois types de textes s'explique principalement par la longueur moyenne des textes, qui varie beaucoup d'un genre à un autre.

1. L'échantillon de neuf textes est composé de trois dépliants (deux de plus de 500 mots et un qui contient entre 251 et 500 mots), de trois communiqués de presse (deux qui contiennent entre 251 et 500 mots; un de 250 mots ou moins) et de trois pages Web (deux de 250 mots ou moins; une qui contient entre 251 et 500 mots).

C.2 – Répartition des écarts selon le type d'émetteur et le genre

L'ensemble des textes du corpus se divise en deux groupes : les textes produits par un ministère et ceux qui le sont par un autre organisme gouvernemental (conseil, commission, régie, etc.). Une fois les écarts linguistiques répartis en fonction du type d'émetteur, on remarque que leur nombre est proportionnel à celui des textes, ce qui, à première vue, ne laisse présager aucune différence notable entre le « comportement » linguistique des scripteurs des ministères et celui des scripteurs des autres organismes (Tableau 6).

Tableau 6 – Répartition des écarts selon le type d'émetteur et le genre

		Textes N	Écarts N	Moyenne (É / Txt) *		Textes	Écarts	Moyenne (É / Txt)
Dépliant	Ministères	20	189	9,5	Organismes	11	78	7,1
Communiqué de presse		21	107	5,1		10	69	6,9
Site Web		21	82	3,9		15	92	6,1
Total		62	378	6,1		36	239	6,6
%		63,3	61,3	–		36,7	38,7	–

* La différence des moyennes entre les genres s'explique tout simplement par la longueur des textes, les dépliants comptant beaucoup plus de mots que les communiqués de presse, par exemple.

Toutefois, on observe une différence importante en ce qui concerne la répartition des écarts parmi les genres. Ainsi, les dépliants produits par les ministères contiennent en moyenne plus d'erreurs que ceux qui sont produits par les organismes (9,5 comparativement à 7,1). À l'inverse, ces derniers ont commis plus de fautes dans les communiqués de presse (6,9 comparativement à 5,1) et les sites Web (6,1 comparativement à 3,9). Nous ne pouvons expliquer cette différence.

C.3 – Types d’écarts linguistiques (1^{re} partie)

Dans les tableaux précédents, la comptabilisation des fautes s’est faite de la même façon pour une coquille – considérée souvent comme anodine ou « normale » – que pour une faute de construction de la phrase qui, elle, nuit bien davantage à la lisibilité du texte. Dans ces deux cas fort différents, l’occurrence n’a toujours été notée que par un point.

Les résultats qui suivent présentent cette fois une répartition des textes en fonction des types d’écarts observés (Tableau 7). D’abord, il faut noter que, parmi les neuf grandes catégories de fautes, trois sont nettement plus fréquentes que les autres : celles de vocabulaire (VO), de syntaxe (SY) et de ponctuation (PO).

Tableau 7 – Répartition des textes selon les types d’écarts

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
Dépliant	2	2	11	23	18	29	11	10	6
Communiqué de presse	5	10	9	20	12	18	7	5	15
Site Web	4	6	3	18	18	25	7	6	13
Total	11	18	23	61	48	72	25	21	34
% sur 98 textes	11,2	18,4	23,5	62,2	49,0	73,5	25,5	21,4	34,7

Présentes dans 72 textes sur 98, soit dans 73,5 % du corpus, les erreurs liées au choix des mots sont les plus répandues. En général, elles relèvent de la méconnaissance du sens d’un mot (compte tenu de la description du dictionnaire).

Plus de 60 % des textes du corpus contiennent au moins une faute de construction de la phrase (syntaxe). Non seulement ces fautes peuvent prendre plusieurs formes, mais leur incidence sur l’environnement syntaxique comme sémantique varie beaucoup. La faute de syntaxe peut toucher un groupe de mots ou se répercuter dans la phrase, voire dans tout le paragraphe.

Par ailleurs, les fautes de syntaxe et de vocabulaire sont de loin celles qui nous ont causé le plus de difficultés en cours d’analyse. Bien souvent, le mauvais choix d’un mot ou une construction

incorrecte de la phrase engendrent des problèmes en cascade, ce qui rend difficile la détermination des erreurs. Ces deux types d'écarts sont d'ailleurs fortement apparentés.

Les fautes de ponctuation (PO) sont récurrentes elles aussi; nous en avons trouvé dans presque la moitié des textes. Comparativement à celles qui ont déjà été mentionnées, ces fautes sont plutôt faciles à cerner. En effet, la grande majorité d'entre elles est liée à l'omission ou à la présence indue du signe de ponctuation requis, généralement la virgule.

Outre ces trois types d'écarts linguistiques (vocabulaire, syntaxe et ponctuation), les données du tableau 7 montrent que tous les autres sont beaucoup moins fréquents, à l'exception des erreurs typographiques, présentes dans le tiers des textes du corpus. Ces dernières se retrouvent en plus grand nombre dans les pages Web que dans les textes imprimés. Ce phénomène est sans doute attribuable à une mauvaise connaissance ou à une mauvaise application du code HTML, code de balisage de ces pages.

Les écarts concernant la cohésion textuelle (CT), l'orthographe grammaticale (OG) et le style (ST) touchent le quart des textes du corpus. Quant aux coquilles (CO) et aux fautes d'orthographe lexicale (OL), on les trouve dans des proportions un peu plus faibles. Elles ont été faciles à détecter et à corriger, puisqu'elles n'entraînent aucune ambiguïté. Ces erreurs trahissent fort probablement la rapidité avec laquelle certains textes ont été révisés. À notre avis, l'utilisation d'un logiciel de correction performant contribuerait à éliminer un fort pourcentage de ces erreurs.

Les problèmes de style (ST) ne sont pas nécessairement des fautes commises contre l'une ou l'autre des structures de la langue. Il s'agit de maladresses, de gaucheries ou encore de façons de dire qui ne conviennent pas à la situation de communication. En fait, ces problèmes relèvent souvent d'une tentative malheureuse d'imiter un style imagé, littéraire. Les erreurs portant sur la cohésion textuelle (CT) impliquent, pour leur part, des problèmes de structure qu'on retrouve habituellement entre les grandes articulations du texte, que ce soit la phrase ou le paragraphe. Ces erreurs peuvent avoir des effets importants sur la lisibilité et l'intelligibilité des textes dans la mesure où elles coupent le fil de lecture, notamment en rompant les liens avec la progression thématique depuis le début du texte.

C.4 – Types d’écarts linguistiques (2^e partie)

Les mêmes types de fautes reviennent dans la majorité des textes. Les erreurs de syntaxe, de ponctuation et de vocabulaire regroupent à elles seules plus de 70 % de tous les écarts, soit 440 occurrences sur 617 (Tableau 8). Les six autres types d’erreurs se partagent un peu moins de 200 occurrences.

Tableau 8 – Répartition du nombre d’écarts selon le type

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
Dépliant	2	2	14	47	44	125	16	11	6
Communiqué de presse	7	15	10	40	23	40	9	6	26
Site Web	6	8	4	32	29	61	11	7	16
Total	15	25	28	119	96	226	36	24	48
% sur 617 écarts	2,4	4,1	4,5	19,3	15,6	36,6	5,8	3,9	7,8

Les fautes de syntaxe, de ponctuation et de vocabulaire s’accumulent dans les textes comme si, par un effet d’entraînement, elles en attiraient de nouvelles du même type. Par comparaison, les autres fautes semblent survenir d’une façon plus isolée (Tableau 9).

Tableau 9 – Occurrences des écarts par texte²

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
Dépliant	1,0	1,0	1,3	2,0	2,4	4,3	1,5	1,1	1,0
Communiqué de presse	1,4	1,5	1,1	2,0	1,9	2,2	1,3	1,2	1,7
Site Web	1,5	1,3	1,3	1,8	1,6	2,4	1,6	1,2	1,2
Moyenne	1,3	1,3	1,2	1,9	2,0	3,0	1,4	1,2	1,3

Prenons l’exemple des fautes d’orthographe grammaticale. Les données montrent qu’il n’y en a en général qu’une seule dans un communiqué de presse. Ainsi, en observant le tableau 9, on constate que la plupart des types de fautes (CO, OL, OG, ST, CT, TY) apparaissent à raison

2. Les données du tableau sont l’expression mathématique du rapport entre le nombre total d’occurrences de fautes d’orthographe grammaticale (10 pour le communiqué de presse) et le nombre de textes dans lesquels elles sont réparties (9 pour le même type d’écrit).

d'une ou, beaucoup plus rarement, de deux occurrences par texte. C'est ce qui explique que ces six catégories ne représentent qu'environ 180 occurrences sur 617.

Une remarque s'impose. Le fait que certaines fautes semblent se présenter seules ou d'une façon sporadique indique qu'elles sont probablement le fruit d'une distraction ou d'une négligence de la part de l'auteur (sauf pour les fautes de style, de toute évidence). La méconnaissance d'une règle d'accord particulière ou d'une orthographe précise n'est bien sûr pas exclue.

En revanche, les concentrations de fautes de vocabulaire, de syntaxe et de ponctuation ne peuvent s'expliquer par les mêmes raisons. Comment évoquer la distraction quand tout un paragraphe est atteint? Nous pensons que les problèmes de cette nature ont surtout à voir avec la méconnaissance de certaines structures de la langue.

C.5 – Coquilles, typographie et cas non classés

À partir de maintenant, nous présenterons plus en détail les catégories de fautes et les illustrerons d'exemples. Dans la très grande majorité des cas, nous proposons des corrections ou, parfois, des commentaires qui sont précédés du symbole →.

Examinons d'abord les fautes regroupées sous la catégorie Coquilles (CO). Les fautes de ce type sont relativement peu nombreuses (Tableau 10); nous en avons trouvé 15, ce qui représente à peine 2,4 % des fautes du corpus. Elles sont réparties presque également entre 11 textes.

Tableau 10 – Coquilles, typographie et cas non classés

	(CO)	(TY)	Total	Cas non classés
Dépliant	2	6	8	8
Communiqué de presse	7	26	33	1
Site Web	6	16	22	–
Total	15	48	63	9
%	2,4	7,8	10,2	–

Comme l'illustrent les deux exemples qui suivent, il s'agit souvent d'une lettre manquante.

Exemples

a) « aux services spécialisés » (doc. 34a)

→ *aux services spécialisés*

b) « Rappelons qu'en vertu de cette diminution progressive [...] .» (doc. 46b)

→ *progressive*

Les erreurs typographiques sont beaucoup plus nombreuses que les coquilles. Nous en avons répertorié 48, ce qui correspond à 7,8 % des fautes du corpus. Il est à noter que 91 % d'entre elles ont été commises dans un document électronique (communiqué de presse ou site Web). Il semble donc qu'elles soient dues à une contrainte technique plutôt qu'à un manque de connaissances.

Les problèmes de ce genre sont variés. Nous en avons relevé qui sont liés à l'emploi de l'italique (*c*) et de la ligature (*d*). Nous avons noté par ailleurs que cette dernière est rarement respectée dans le Web.

Exemples

- c*) « Montréal – La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a signé deux protocoles d'entente hier à Sydney, l'un avec *La Comisión Nacional de Valores d'Argentine (CNV)* et l'autre avec la Albanian Securities Commission (ASC). » (doc. 48b)
→ Il y a incohérence dans l'emploi de l'italique.
- d*) « Ce répertoire est le résultat d'une recherche réalisée auprès de plusieurs organismes oeuvrant sur la scène internationale. » (doc. 4)
→ *œuvrant*

Le tableau 10 fait aussi mention de neuf cas non classés. Il s'agit le plus souvent de problèmes qui se rattachent à la fois au style, à la syntaxe et au vocabulaire, qui touchent tout un paragraphe et dont la cause ne s'explique que très difficilement.

C.6 – Orthographe lexicale

Les écarts linguistiques liés à l'orthographe lexicale sont, comme nous l'avons déjà mentionné, relativement peu nombreux. Ils représentent 4,1 % des fautes du corpus, soit 25 occurrences sur 617 cas détectés (Tableau 11).

Tableau 11 – Orthographe lexicale

	Maj./min.	Autres*	Total
Dépliant	1	1	2
Communiqué de presse	6	9	15
Site Web	8	–	8
Total	15	10	25
% sur 617 cas	2,4	1,6	4,1

* Il s'agit de cas de faible occurrence.

Les erreurs concernant l'emploi de la majuscule comptent parmi les plus fréquentes de cette catégorie. Celles que nous avons relevées avaient trait surtout à l'orthographe de certains titres administratifs (a). En consultant une grammaire typographique ou un dictionnaire de difficultés, il est facile de les corriger.

Exemples

- a) « De plus, Ronald Houle, Vice-président de la Mère Michèle [...] » (doc. 41b)
→ *vice-président*
- b) « Bonjour et Bienvenue ! » (doc. 55)
→ *bienvenue*

C.7 – Orthographe grammaticale

Le nombre total de fautes d'orthographe grammaticale est relativement peu élevé : 28 dans le corpus (Tableau 12).

Tableau 12 – Orthographe grammaticale

	Nombre du nom	Autres*	Total
Dépliant	8	6	14
Communiqué de presse	5	5	10
Site Web	3	1	4
Total	16	12	28
% sur 617 cas	2,6	1,9	4,5

* Il s'agit de cas de faible occurrence.

Les erreurs les plus fréquentes portent sur le nombre du nom. Il s'agit souvent d'expressions lexicalisées dont l'orthographe exacte est donnée dans les dictionnaires de langue.

Exemples

a) « Certains arbres en difficultés [...]. » (doc. 22)

→ *en difficulté*

b) « [...] au niveau de la création d'emploi. » (doc. 25)

→ *la création d'emplois*

C.8 – Syntaxe (1^{re} partie)

Les fautes de syntaxe sont parmi les plus fréquentes du corpus. Nous en avons répertorié 119. Pour en faciliter l'illustration et l'explication, nous avons séparé les erreurs syntaxiques portant sur un mot ou un groupe de mots (Tableau 13) et celles portant sur la construction de la phrase (Tableau 14).

Nous avons relevé 68 erreurs syntaxiques portant sur un mot ou un groupe de mots, ce qui équivaut à plus de la moitié (57,1 %) de celles qui font partie de la présente catégorie. De ce nombre, 49 (72 %) concernent l'emploi de la préposition.

Tableau 13 – Syntaxe (erreurs portant sur un mot ou un groupe de mots)

	Répétition de la préposition	Présence induite d'une préposition	Choix de la préposition	Emploi de la préposition – autres cas	Autres*	Total
Dépliant	6	2	7	4	7	26
Communiqué de presse	0	2	10	3	7	22
Site Web	3	1	9	2	5	20
Total	9	5	26	9	19	68
% sur 617 cas	1,5	0,8	4,2	1,5	3,1	11,0

* Il s'agit de cas de faible occurrence.

Des erreurs de répétition de la préposition ont été notées à neuf reprises. Il s'agit dans tous les cas de l'absence de la deuxième préposition dans une coordination.

Exemples

a) « Ce rôle dévolu à la Commission peut également l'amener à élaborer des politiques et produire des documents [...]. » (doc. 28)

→ *et à produire*

b) « [...] avec l'éclairage du Conseil du trésor, de traduire les priorités dans le contexte budgétaire et finaliser le projet [...]. » (doc. 60a)

→ *et de finaliser le projet*

Les cas de présence indue de la préposition sont peu fréquents. Nous n'en avons trouvé que cinq occurrences.

Exemple

- c) « [...] les titulaires doivent faire vérifier et sceller leur taximètre à tous les six mois [...]. »
 (doc. 47b)
 → *leur taximètre tous les six mois*

Dans l'ensemble du corpus, nous avons dénombré 26 erreurs relatives au choix de la préposition, soit près de 40 % des fautes de syntaxe portant sur un mot ou un groupe de mots. Le remplacement par une autre préposition est ordinairement la correction qui s'impose.

Exemples

- d) « [...] dont le jury a reconnu le talent à faire découvrir le différent [...]. » (doc. 49b)
 → *le talent **pour** faire découvrir*
- e) « Avec la création de 15 000 places en services de garde éducatifs [...]. » (doc. 40b)
 → *15 000 places **dans des** services de garde*
- f) « En appui aux CRD et aux CLD, quinze équipes du ministère des Régions [...] sont présentes sur le terrain. » (doc. 57a)
 → ***Pour appuyer / soutenir***

Nous avons relevé neuf autres cas où la préposition est employée à tort. Chaque fois, la correction nécessite la reformulation d'un groupe de mots, voire la réécriture de la phrase.

Exemples

- g) « [...] le perfectionnement annuel des conducteurs à la conduite économique des véhicules. » (doc. 44b)
 → ***des activités annuelles de perfectionnement visant l'économie d'énergie dans la conduite automobile***

h) « [...] afin que les interventions s'inscrivent en continuité et en cohérence avec les programmes que le Conseil offre déjà aux artistes. » (doc. 50b)

→ s'inscrivent **avec cohérence dans** la continuité des programmes

→ Il s'agit d'une faute complexe qui peut s'analyser de plusieurs manières.

i) « Parce que nous vivons tous au sein d'un continent anglophone [...]. » (doc. 26)

→ **nous sommes entourés d'une mer d'anglophones**

C.9 – Syntaxe (2^e partie)

Dans l'ensemble du corpus, nous avons détecté 51 erreurs syntaxiques portant sur la construction de la phrase (Tableau 14), ce qui représente 42,9 % des erreurs de syntaxe. Ces fautes imposent les corrections les plus complexes, étant donné qu'elles se répercutent bien souvent sur l'ensemble de la phrase.

Tableau 14 – Syntaxe (erreurs portant sur la construction de la phrase)

	Compléments du verbe	Coordination	Autres cas	Autres*	Total
Dépliant	3	6	2	10	21
Communiqué de presse	6	1	3	8	18
Site Web	3	6	1	2	12
Total	12	13	6	20	51
% sur 617 cas	1,9	2,1	1,0	3,2	8,3

* Il s'agit de cas de faible occurrence.

Les erreurs relatives aux compléments du verbe sont relativement fréquentes dans la catégorie des fautes de syntaxe. Elles consistent généralement en une incompatibilité de construction entre le verbe et son complément.

Exemples

- a) « La Société d'assurance automobile élargit maintenant ce programme de réadaptation aux blessés orthopédiques [...] » (doc. 34a)
 → *offre / ouvre ce programme*
- b) « [...] elle informe, reçoit, répond, analyse et traite les demandes de ses clients [...]. » (doc. 46a)
 → On ne peut « répondre les demandes ».

Nous avons trouvé 13 occurrences de problèmes de coordination. Parfois, ces problèmes entraînent une rupture de la cohérence (*c*), ce qui nuit inévitablement à la compréhension des phrases.

Exemples

c) « Cette thématique vous offre de l'information sur : le ministre, sa biographie et ses discours, le ministère de la Sécurité publique, son sous-ministre, ses discours, sa mission, ses mandats et sa structure administrative, ses lois et règlements, ses communiqués de presse [...]. » (doc. 66a)

→ On ne sait plus s'il s'agit de la mission du sous-ministre ou de celle du ministère, et ainsi de suite.

d) « Journée portes ouvertes de l'hôtel de ville, de la bibliothèque, du poste de police, d'incendie ou des ateliers municipaux. » (doc. 29)

→ *du poste de police, du poste d'incendie*

Nous avons enfin relevé diverses fautes peu fréquentes qui ne pouvaient être classées dans les sous-catégories précédentes. En voici quelques-unes.

Exemples

e) « Originaire de la région de Lanaudière, il épouse Lorraine Laporte et fonde une famille composée de trois enfants. » (doc. 36a)

→ L'apposition au sujet (« originaire » / « il ») est incorrecte, car il n'y a guère de lien logique entre le fait de venir de la région de Lanaudière et le fait d'épouser Lorraine Laporte. L'ajout d'un complément de lieu semble régler le problème : « *Originaire de la région de Lanaudière, il épouse, à Montréal, Marie Tremblay [...]* ».

f) « Tous les numéros seront archivés, permettant aux utilisateurs de se référer à l'un des articles parus. » (*Le Journal de Québec*, 1^{er} octobre 1999)

→ *ce qui permettra*

g) « [...] les distributeurs canadiens des produits Sony et Nintendo offrent [...] à tout utilisateur qui en fait la demande un manuel en français sans frais en composant le numéro de téléphone [...]. » (doc. 45a)

→ Rappelons d'abord que le gérondif se rapporte normalement au sujet de la phrase (p. ex. : *En prenant l'escalier, vous perdrez du temps*). Or, le gérondif « en composant » ne fait pas partie de la relative qui a pour sujet « qui » mis pour « tout utilisateur » et ne se rapporte donc pas logiquement à l'agent de l'action de « composer ». Il suffit de retirer la relative pour mettre en évidence l'erreur de construction : *les distributeurs canadiens des produits Sony et Nintendo offrent [...] à tout utilisateur un manuel en français sans frais *en composant le numéro de téléphone [...].*

C.10 – Ponctuation

Les fautes de ponctuation sont très nombreuses dans le corpus (96 occurrences). Près de 90 % d'entre elles relèvent d'un mauvais emploi de la virgule (Tableau 15).

Tableau 15 – Ponctuation

	Omission de la virgule	Présence induite de la virgule	Confusion	Autres*	Total
Dépliant	31	10	1	2	44
Communiqué de presse	17	4	1	1	23
Site Web	17	7	3	2	29
Total	65	21	5	5	96
% sur 617 cas	10,5	3,4	0,8	0,8	15,6

* Il s'agit de cas de faible occurrence.

Nous avons répertorié 65 cas d'omission d'une virgule requise. Ce type d'erreur arrive au deuxième rang dans la liste des fautes les plus fréquentes (voir C.14 – Inventaire des fautes les plus fréquentes).

Exemples

- a) « [...] il importe donc que vous désigniez une personne compétente surtout si vous êtes un candidat indépendant autorisé puisque [...]. » (doc. 7)
 → *désigniez une personne compétente, surtout si vous êtes un candidat indépendant autorisé, puisque*
- b) « L'enfant apprend par le jeu qui est la principale activité du centre de la petite enfance. » (doc. 9)
 → *par le jeu, qui est la principale activité*
- c) « Le gouvernement encourage la poursuite de l'excellence chez les jeunes que ce soit dans les études, le sport ou la vie professionnelle. » (doc. 14)
 → *la poursuite de l'excellence chez les jeunes, que ce soit*

La présence induite de la virgule a été relevée 21 fois.

Exemples

- d) « [...] la Commission est responsable de l'inscription au Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds, de toute personne qui désire utiliser [...]. » (doc. 47a)
 → *des propriétaires et exploitants de véhicules lourds de toute personne*
- e) « Sont considérés comme des nouveaux diplômés, les personnes qui possèdent un diplôme universitaire [...]. » (doc. 4)
 → *sont considérées comme des nouveaux diplômés les personnes*

Nous avons trouvé cinq occurrences de confusion dans l'emploi des signes de ponctuation autres que la virgule.

Exemple

- f) « traite les demandes de ses clients ; les salariés et les employeurs [...]. » (doc. 46a)
 → *les demandes de ses clients, les salariés et les employeurs*

C.11 – Vocabulaire

Les fautes de vocabulaire comptent pour 36,6 % des erreurs relevées dans le corpus (226 occurrences).

Tableau 16 – Vocabulaire

	Sens d'un mot	Incompatibilité sémantique	Redondance	Barbarisme	Anglicisme	Jargon	Autres*	Total
Dépliant	50	32	5	4	21	9	4	125
Communiqué de presse	21	5	–	2	6	5	1	40
Site Web	20	13	1	4	11	10	2	61
Total	91	50	6	10	38	24	7	226
% sur 617 cas	14,7	8,1	1,0	1,6	6,2	3,9	1,1	36,6

*Il s'agit de cas de faible occurrence.

Les problèmes relatifs au sens d'un mot ou d'un groupe de mots sont les plus fréquents du corpus. Nous avons trouvé 91 fautes d'ordre sémantique, ce qui correspond à 40 % des fautes de vocabulaire.

Exemples

- a) « Une panoplie d'entreprises sont admissibles à chacun des volets. » (doc. 4)
 → *Un grand nombre d'entreprises*
- b) « [...] le partenariat est un mode de coopération fondé sur des relations privilégiées en vue de réaliser un projet commun dans lequel les partenaires ont des objectifs et des intérêts mutuels [...]. » (doc. 26)
 → *communs* ou, pour éviter la répétition du mot *commun*, *les partenaires partagent certains objectifs et intérêts*
- c) « Le ministre a notamment pour fonction [...] de faciliter le dialogue et l'échange entre les Québécois [...]. » (doc. 35a)
 → *la communication / l'échange de vues entre les Québécois*

- d) « [...] cette mesure vous permet de bénéficier de tous les avantages [...] reliés à l'assurance-emploi. » (doc. 21)
 → *offerts par l'assurance-emploi*

De même, les incompatibilités sémantiques entre deux termes ou plus représentent une proportion importante des fautes de vocabulaire. Comptant 50 occurrences, ce type de problème arrive au deuxième rang des fautes de vocabulaire et au troisième rang des fautes de l'ensemble du corpus.

Exemples

- e) « [...] au chapitre de l'aide de dernier recours versée en trop [...]. » (doc. 37b)
 → *au chapitre de l'aide de dernier recours, les sommes versées en trop*
- f) « La Commission contribue ainsi au maintien et au développement de meilleurs rapports entre employeurs et employés. » (doc. 46a)
 → *contribue au développement de meilleurs rapports (le terme développement englobe l'idée du maintien de bons rapports)*
- g) « [...] ces aventuriers et aventurières ont accepté de troquer un cadre familial contre les promesses tumultueuses d'une nouvelle organisation. » (doc. 50a)
 → *contre l'insécurité provoquée par la création d'une nouvelle organisation*

Les redondances comptent parmi les fautes de vocabulaire les moins courantes. Nous en avons relevé six occurrences.

Exemple

h) « La vitalité du sol est le pivot central de toutes les méthodes de production biologique. » (doc. 13)

→ *le pivot de toutes les méthodes*

Les barbarismes sont des mots inventés ou encore une déformation de mots existants. S'ils figurent au dictionnaire, c'est pour y être dénoncés. Il peut aussi s'agir de combinaisons lexicales fort douteuses. Nous en avons trouvé dix cas.

Exemples

i) « Financé par l'État, il [le Conseil supérieur de l'éducation] est institué comme un élément essentiel à l'équilibre de l'ensemble du système éducatif. » (doc. 53)

→ *joue un rôle essentiel dans l'équilibre*

j) « [...] près de 170 dirigeants de PME pourront rencontrer, en rendez-vous privé, des conseillers [...]. » (doc. 41b)

→ *rencontrer individuellement des conseillers*

Le corpus contient 38 cas d'anglicismes. Dans la liste des erreurs les plus fréquemment commises, ils arrivent au cinquième rang (6,2 % des occurrences).

Exemples

k) « [...] des stratégies élaborées de lutte aux ravageurs. » (doc. 13)

→ *stratégies complexes*

l) « Le CSF analyse les projets de loi [...] qui peuvent affecter les conditions de vie des femmes [...]. » (doc. 31)

→ *qui peuvent toucher / avoir un effet sur*

m) « Dernièrement, la commission des transports du Québec rendait des décisions s'adressant à des personnes ayant commis des infractions [...]. » (doc. 47b)

→ *des décisions visant des personnes*

Parfois, des termes relevant des différents jargons nuisent à la compréhension des textes. Nous avons trouvé 24 occurrences de ce problème.

Exemples

- n) « La Société d'assurance automobile élargit maintenant ce programme de réadaptation aux blessés orthopédiques [...]. » (doc. 34a)
 → *aux blessés **qui requièrent des soins** orthopédiques*
- o) « La ministre Nicole Léger dévoile une campagne de promotion axée sur la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance. » (doc. 40b)
 → *d'**éducateur en garderie et à la maternelle***
- p) « [...] ont jusqu'au 15 mai prochain pour présenter un projet à caractère multiresource [...]. » (doc. 62b)
 → *projet **qui fait appel à différentes ressources***

C.12 – Style

Les erreurs de style (Tableau 17) comptent pour 5,8 % des fautes du corpus. Étant donné que les paramètres qui les définissent sont nombreux (et parfois imprécis), nous avons redoublé de rigueur au moment de les analyser et de les répartir en catégories.

Tableau 17 – Style

	Niveau de langue	Images boiteuses	Maladresses	Total
Dépliant	3	–	13	16
Communiqué de presse	1	–	8	9
Site Web	4	2	5	11
Total	8	2	26	36
% sur 617 cas	1,3	0,3	4,2	5,8

Nous avons trouvé huit occurrences de problèmes relatifs au niveau de langue utilisé. Le plus souvent, il s’agit d’une utilisation critiquable d’un mot ou d’un groupe de mots relevant d’un registre plutôt familier.

Exemples

- a) « En termes d’anniversaire, il (le chiffre 5) apparaît significatif et se prête au bilan, histoire de mesurer le chemin parcouru [...]. » (doc. 50a)
 → *car, après cinq années, on peut mesurer le chemin*
- b) « [...] des méthodes [...] profitables sur le plan économique de même qu’au niveau de la création d’emploi. » (doc. 25)
 → *de même qu’en ce qui concerne*

Nous avons relevé 26 cas de maladresses. Il s’agit d’un type de faute très courant qui suppose la plupart du temps une réécriture complète de la phrase « atteinte ».

Exemples

c) « [...] les dépenses [...] seront limitées à un plafond basé sur le nombre d'électeurs [...]. » (doc. 7)

→ *seront déterminées par le nombre d'électeurs*

d) En quatorze lignes, on trouve six occurrences du mot *populaire* dans le document 29 :
« rassemblement populaire », « pêche populaire », « kermesse populaire », « encan municipal populaire », « journée populaire » et « repas populaire ».

C.13 – Cohésion textuelle

Les problèmes de cohésion textuelle constituent 3,9 % des écarts relevés, ce qui représente un total de 24 occurrences (Tableau 18). Ces problèmes ont généralement des répercussions sur une grande étendue du texte.

Tableau 18 – Cohésion textuelle

	Anaphores	Concordance	Transition	Total
Dépliant	7	1	3	11
Communiqué de presse	5	–	1	6
Site Web	5	1	1	7
Total	17	2	5	24
% sur 617 cas	2,8	0,3	0,8	3,9

Nous avons trouvé 17 problèmes relatifs aux références anaphoriques.

Exemples

a) « Le site de la Commission contient des renseignements personnels à caractère public dans ses décisions et ses rapports d'enquêtes. » (doc. 43b)

→ On pourrait croire qu'il s'agit des décisions et des rapports du site, et non de la Commission.

→ *Les décisions et les rapports d'enquêtes que la Commission dépose dans son site contiennent des renseignements personnels à caractère public*

b) « Le ministre a également souligné l'intérêt de la population à reprendre contact avec les plans d'eau qui les entourent et a affirmé son intention d'examiner attentivement les mesures qui permettraient de favoriser son accès, et ce, dans toutes les régions du Québec. » (doc. 63b)

→ *l'intérêt **des citoyens** à reprendre contact avec les plans qui les entourent [...] les mesures qui permettraient de favoriser **leur** accès*

→ Cette correction est loin d'être satisfaisante; la phrase devrait être entièrement recomposée.

Nous avons trouvé cinq occurrences de problèmes relatifs à l'utilisation des connecteurs et des formules de transition.

Exemple

c) « Elle est ainsi sanctionnée parce que n'étant pas titulaire d'un permis de taxi, elle a effectué un transport rémunéré de personnes avec son automobile sans permis de taxi. » (doc. 47b)

→ *parce que, **bien que** n'étant pas titulaire d'un permis de taxi, elle a effectué*

C.14 – Inventaire des fautes les plus fréquentes

Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient savoir quelles fautes étaient les plus fréquentes dans le corpus à l'étude. Le tableau 19 prend donc la forme d'un palmarès. Les informations qu'il livre pourraient aider à faire une réflexion en profondeur sur les moyens à utiliser en vue d'améliorer la qualité linguistique des textes produits par l'Administration publique. On peut en effet s'en servir pour établir l'ordre de priorité des problèmes, en faisant attention toutefois de ne pas confondre fréquence et gravité.

Tableau 19 – Inventaire des fautes les plus fréquentes

Rang	Nom de la faute	Type de faute	Occurrences (617)	
			N	%
1	Sens d'un mot	VO	91	14,7
2	Omission d'une virgule	PO	65	10,5
3	Incompatibilité sémantique	VO	50	8,1
4	Typographie	TY	47	7,6
5	Anglicismes	VO	38	6,2
6	Choix de la préposition	SY	26	4,2
7	Maladresses	ST	26	4,2
8	Jargon	VO	24	3,9
9	Présence indue d'une virgule	PO	21	3,4
10	Références anaphoriques	CT	17	2,8
11	Nombre du nom	OG	16	2,6
12	Coquilles	CO	15	2,4
13	Majuscules et minuscules	OL	15	2,4
14	Coordination	SY	13	2,1
Total			464	75,2

Les données du tableau 19 montrent que les cinq types d'erreurs les plus fréquentes constituent presque la moitié (47,2 %) des écarts relevés dans le corpus.

Tableau 20 – Inventaire des types de fautes les plus fréquents

Type de faute	Occurrences (617)	
	N	%
VO	226	36,6
SY	119	19,3
PO	96	15,6

Le dernier tableau confirme le fait que les fautes les plus fréquentes appartiennent à trois grandes catégories, le vocabulaire, la syntaxe et la ponctuation, ce qu'illustre déjà le tableau 8.

D. Conclusion

L'étude que nous avons effectuée ici avait pour objet d'évaluer la qualité de la langue dans une centaine de textes produits par des ministères ou des organismes gouvernementaux du Québec et destinés à une large diffusion. Pour ce faire, nous avons relevé les fautes de langue et d'expression qu'ils contenaient et les avons classées au moyen d'une grille d'analyse détaillée, recouvrant le spectre linguistique le plus large possible.

Les 617 erreurs relevées se répartissent entre 25 catégories. Les fautes de vocabulaire constituent plus du tiers du total (36,6 %). La syntaxe représente 19,3 % de l'ensemble des erreurs, les problèmes semblant se concentrer sur l'emploi de la préposition (environ 8 % du total). Signalons enfin les fautes de ponctuation (15,6 %) qui, pour l'essentiel, concernent la virgule.

L'un des éléments saillants du relevé statistique est certainement la fréquence des fautes de vocabulaire du type « erreur sur le sens d'un mot ou d'une expression », qui manifeste la non-maîtrise du vocabulaire courant (par opposition au vocabulaire spécialisé). Étant donné la circulation importante des documents produits par le gouvernement, le risque nous semble réel qu'apparaisse comme normal un glissement de sens aussi injustifié que celui qui donne à *coût* le sens de « prix ».

Même s'il nous paraît impossible de tirer de leçons à portée générale ou encore de formuler de véritables recommandations aux responsables de la rédaction des dépliants, communiqués de presse ou autres documents, nous concluons sur quelques réflexions ou suggestions qui nous sont venues au fil de la recherche.

Au moment d'entreprendre le dépouillement du corpus, nous nous demandions si des documents officiels émanant des ministères et services gouvernementaux contiendraient des fautes de langue. Or, ce fut le cas, mais nous avons observé des différences considérables : certains

documents étaient irréprochables sur le plan linguistique, alors que d'autres contenaient plusieurs erreurs. Entre zéro ou une faute dans un document et dix-sept ou vingt-deux dans un autre, la variation est en effet considérable! Les pratiques rédactionnelles diffèrent donc – étonnamment – d'un organisme à un autre. L'auteur (quand il est expert du contenu) doit comprendre l'utilité du regard extérieur du réviseur linguistique. Par conséquent, il conviendrait de s'assurer que l'étape de la révision fasse partie intégrante de la chaîne de production des documents produits par tous les services gouvernementaux.

Par ailleurs, dans certains cas, on a probablement envoyé chez l'imprimeur (ou déposé dans un site Web) un document avant la révision linguistique finale; la nature et la concentration des erreurs dans un segment particulier d'un texte semblaient en effet indiquer qu'on y avait apporté des modifications de dernière minute, en l'absence d'un spécialiste de la langue (linguiste, rédacteur professionnel, etc.). Autre argument qui milite en faveur d'une révision systématique de toute publication.

Quelques documents présentaient d'autre part des problèmes de clarté attribuables à la trop grande densité de l'information, à une syntaxe surchargée ou à l'emploi d'un vocabulaire hermétique (ou simplement incorrect). Voilà autant de problèmes qu'un rédacteur professionnel aurait pu résoudre. À cet égard, il nous semblerait pertinent de sensibiliser les auteurs aux principes de l'« écriture claire et simple » (*plain language*). Cette démarche pourrait mener à la confection d'un protocole de rédaction et de révision (accessible dans Internet?) qui inclurait notamment les règles d'écriture simple.

On pourrait enfin se servir d'un relevé statistique des erreurs pour constituer des aide-mémoire à l'intention des responsables des communications gouvernementales et offrir des ateliers de formation qui mettraient l'accent sur les problèmes fréquemment observés.

L'idéal serait bien entendu d'en arriver à une systématisation de la démarche d'écriture dans l'ensemble des services gouvernementaux, en vue d'allier les exigences de la qualité de la communication en contexte avec la promotion d'une langue de qualité, et que se répandent des pratiques qui, à l'heure actuelle, se démarquent des autres par leur efficacité.

Bibliographie

BOULANGER, Jean-Claude (rédaction dirigée par), avec la collaboration de Bruno de BESSÉ et Jean-Yves DUGAS, supervisée par Alain REY (1993). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. – *Langue française, histoire, géographie, culture générale*, Saint-Laurent, DicoRobert.

BUREAU, Conrad (1986). *Le français écrit dans l'Administration publique : étude-témoignage*, Éditeur officiel, coll. « Documentation du Conseil de la langue française », 26.

BUREAU, Conrad (1985). *Le français écrit au secondaire : une enquête et ses applications pédagogiques*, Éditeur officiel, coll. « Documentation du Conseil de la langue française », 19.

BUREAU DE LA TRADUCTION (1996). *Le guide du rédacteur*, Ottawa, Travaux et services gouvernementaux.

COLPRON, Gilles, édition mise à jour par Jean FOREST et Constance FOREST (1994). *Le Colpron : le nouveau dictionnaire des anglicismes*, Laval, Beauchemin.

CONSEIL DES DIRECTEURS MÉDIAS DU QUÉBEC (2000). *Le Guide annuel des médias 2000*, Montréal, Éditions Info Presse.

DOR, Georges (1998). *Les qui qui et les que que ou le français torturé à la télé – Un troisième et dernier essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

DOR, Georges (1997). *Ta mé tu là? (Ta mère est-elle là?)*. – *Un autre essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

DOR, Georges (1996). *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré)* – *Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

GREVISSE, Maurice, édition refondue par André GOOSE (1987). *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.

HANSE, Joseph (1987). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.

HORGUELIN, Paul A., et Louise BRUNETTE (1998). *Pratique de la révision*, Brossard, Linguattech.

LAFORREST, Marty, et autres (1997). *États d'âme, états de langue : essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur.

LAMONDE, Diane (1998). *Le maquignon et son joual – L'aménagement du français québécois*, Montréal, Liber.

MALO, Marie (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*, Montréal, Québec/Amérique.

MARTEL, Pierre, et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (1996). *Le français québécois : usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », 22.

MARTEL, Pierre, et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (1995). « Oui au français québécois standard », dans *Interface*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, vol. 16, n° 5, p.14-25.

MAUBOURGUET, Patrice (sous la direction de) (1992). *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.

MAURAI, Jacques (1999). *La qualité de la langue : un projet de société*, Montréal, Conseil de la langue française.

MENEY, Lionel (1999). *Dictionnaire français québécois*, Montréal, Guérin.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE (1998). *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.

ROBERT, Paul, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY (1996). *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* [version électronique], Paris, Le Robert.

ROBERT, Paul, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY (1993). *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.

ROBERT, Paul (sous la direction de), rédaction dirigée par Alain Rey (1987). *Le Petit Robert 2 : dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique*, Paris, Le Robert.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU CANADA (1987). *Vade-mecum linguistique*, Ottawa, Bureau de la traduction.

TREMBLAY, Louise (1993). *Qualité de langue et discours journalistique : définition et description linguistique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

VERREAULT, Claude (1999). « L'enseignement du français en contexte québécois : de quelle langue est-il question? », dans *Terminogramme*, n° 91-92, Office de la langue française et Les Publications du Québec, p. 21-40.

VILLERS, Marie-Éva de (1997). *Multidictionnaire de la langue française*, 3^e éd., Montréal, Québec/Amérique.

Annexe – Liste des documents analysés

- 1 Régie de l'assurance maladie, *Les renseignements personnels à la Régie de l'assurance maladie du Québec*, janvier 1999
- 2 Conseil de la langue française, *Conseil de la langue française* (sans date)
- 3 Conseil permanent de la jeunesse, *CPJ. Par des jeunes, pour des jeunes* (sans date)
- 4 Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction du placement étudiant, *Placement étudiant du Québec – La bonne adresse*, mars 1999
- 5 Conseil supérieur de l'éducation, *De la petite enfance à l'âge adulte* (sans date)
- 6 Commission des normes du travail, *Aide-mémoire pour la rédaction d'un contrat individuel de travail*, décembre 1999
- 7 Directeur général des élections du Québec, *Vous voulez vous présenter aux élections?*, septembre 1998
- 8 Office de la langue française, *La permanence de la francisation – Travailler en français de plus en plus et de mieux en mieux*, mars 1998
- 9 Ministère de la Famille et de l'Enfance, *Le programme éducatif des centres de la petite enfance* (sans date)
- 10 Ministère de la Santé et des Services sociaux, *La vie se poursuit...*, 1998
- 11 Ministère de la Justice, *Le dépôt volontaire*, 1999
- 12 Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Travailler au Québec : un défi nord-américain*, 1997
- 13 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Les aliments certifiés biologiques : un choix logique*, 1998
- 14 Ministère des Finances, *Un plus pour tous. Budget 2000-2001 – Le juste retour des choses*, 2000
- 15 Ministère de l'Emploi, *Le Bureau d'évaluation médicale*, 1995
- 16 Ministère de la Sécurité publique, *La certification et la vérification des appareils de jeux au Québec*, 1997
- 17 Ministère de l'Éducation, *La formation professionnelle et technique – Un super choix d'avenir* (sans date)
- 18 Ministère des Régions, *Le développement passe par ici – Le CLD : le guichet multiservices pour vos projets créateurs d'emplois* (sans date)
- 19 Commission de la santé et de la sécurité du travail, *Le maintien du lien d'emploi – Pour un prompt et durable retour au travail*, 1995
- 20 Ministère des Transports (et Société de l'assurance automobile du Québec), *En période de dégel, suis un régime... c'est mieux pour la route!*, 2000

- 21 Ministère du Revenu, *Questions de pourboire*, 1999
- 22 Ministère des Ressources naturelles, *La coloration automnale*, 1996
- 23 Ministère de la Culture et des Communications, *Rencontres culture-éducation*, 2000
- 24 Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, *Le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie : programmes et mesures*, 1999
- 25 Ministère de l'Environnement, *La valorisation des matières résiduelles fertilisantes : des résidus mis à profit*, février 2000
- 26 Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada–La francophonie, une richesse à partager !* (sans date)
- 27 Agence de l'efficacité énergétique, *L'Agence de l'efficacité de l'énergie*, 2000
- 28 Commission d'accès à l'information, *Être bien informé. Être bien protégé, ça compte* (sans date)
- 29 Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Des gens... tous près des gens – Semaine de la municipalité du 4 au 10 juin 2000*, 2000
- 30 Ministère des Relations internationales, *Le Québec en un clin d'œil* (sans date)
- 31 Conseil du statut de la femme, *Le Conseil du statut de la femme – Un allié vers l'égalité. 25 ans* (sans date)
- 32 Ministère de la Solidarité sociale, *2 adultes = 1 couple?*, mai 2000
- 33a Ministère du Revenu, *La mission du Ministère*, 2000 (Web, 5-5-2000)
- 33b Ministère du Revenu, « Le ministre Paul Bégin recommande la suspension des mesures de recouvrement dans les cas d'opposition » (communiqué, 5-5-2000)
- 34a Ministère des Transports, « Le ministre Chevrette annonce des investissements de 100 millions \$ pour la réadaptation des accidentés de la route » (communiqué, 5-5-2000)
- 34b Ministère des Transports, « Guy Chevrette – Député de Joliette » (Web, 5-5-2000)
- 35a Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, « Le ministre » (Web, 5-5-2000)
- 35b Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, « Plusieurs Québécois et Québécoises sont admissibles à une pension étrangère » (communiqué, 5-5-2000)
- 36a Ministère des Finances, « Le ministre » (Web, 5-5-2000)
- 36b Ministère des Finances, « Bernard Landry ira à Chandler – Le vice-premier ministre rencontre le maire de Chandler » (communiqué, 5-5-2000)
- 37a Ministère de la Solidarité sociale, « Mission » (Web, 5-5-2000)
- 37b Ministère de la Solidarité sociale, « Le centre de recouvrement du ministère de la Solidarité sociale prévoit récupérer 140 M \$ en 2000-2001 » (communiqué, 5-5-2000)
- 38a Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Le comité de radio-oncologie rend public son plan d'action 2000-2008 » (communiqué, 5-5-2000)

- 38b** Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Madame Pauline Marois » (Web, 5-5-2000)
- 39a** Ministère de la Justice, « Rappel – 10^e édition du Prix de la justice du Québec – Moins de deux mois pour proposer des candidatures » (communiqué, 5-5-2000)
- 39b** Ministère de la Justice, « La mission – Structure administrative – Directions générales » (Web, 5-5-2000)
- 40a** Ministère de la Famille et de l'Enfance, « Mission » (site, 5-5-2000)
- 40b** Ministère de la Famille et de l'Enfance, « La ministre Nicole Lemieux dévoile une campagne de promotion axée sur la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance » (communiqué, 5-5-2000)
- 41a** Ministère de l'Industrie et du Commerce, « Message » (site du MIC, 5-5-2000)
- 41b** Ministère de l'Industrie et du Commerce, « Le ministre Guy Julien entend assurer la diversification des marchés d'exportation du Québec » (communiqué, 5-5-2000)
- 42a** Ministère de l'Éducation, « Le Ministère : historique et mission » (Web, 5-5-2000)
- 42b** Ministère de l'Éducation, « Le ministère de l'Éducation rend publics les résultats aux épreuves uniques de 1999 » (communiqué, 5-5-2000)
- 43a** Commission d'accès à l'information, « Profil, mandat et juridiction » (Web, 24-05-2000)
- 43b** Commission d'accès à l'information, « Politique de confidentialité » (communiqué, 24-05-2000)
- 44a** Agence de l'efficacité énergétique, « Notre organisation » (Web, 24-05-2000)
- 44b** Agence de l'efficacité énergétique, « Le gaz naturel pour véhicules : entente entre Gaz Métropolitain et l'Agence de l'efficacité énergétique » (communiqué, 24-05-2000)
- 45a** Commission de protection de la langue française, « Les manuels des jeux Nintendo et Sony sont en français depuis le 1^{er} janvier 2000 » (communiqué, 29-05-2000)
- 45b** Commission de protection de la langue française, « Pourquoi une Commission de protection de la langue française ? » (Web, 29-05-2000)
- 46a** Commission des normes du travail, « Pouvoirs et mandats – Mission – Engagement envers la clientèle » (Web, 29-05-2000)
- 46b** Commission des normes du travail, « Réduction de la durée de la semaine de travail » (communiqué, 29-05-2000)
- 47a** Commission des transports, « La Commission » (Web, 29-05-2000)
- 47b** Commission des transports, « Trois contrevenants sont sanctionnés par la Commission des transports du Québec » (communiqué, 29-05-2000)
- 48a** Commission des valeurs mobilières du Québec, « Rôle » (Web, 29-05-2000)
- 48b** Commission des valeurs mobilières du Québec, « La Commission des valeurs mobilières du Québec signe deux protocoles d'entente : avec l'Argentine et avec l'Albanie » (communiqué, 29-05-2000)

- 49a** Conseil de la langue française, « Page d'accueil » (Web, 29-05-2000)
- 49b** Conseil de la langue française, « Madame Josée Blanchette, journaliste au journal *Le Devoir*, récipiendaire du prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française » (communiqué, 29-05-2000)
- 50a** Conseil des arts et des lettres du Québec, « Cinq ans au service des arts et des lettres » (Web, 29-05-2000)
- 50b** Conseil des arts et des lettres du Québec, « Le Conseil des arts et des lettres du Québec se réjouit des nouveaux crédits accordés à la création artistique » (communiqué, 29-05-2000)
- 51a** Office de la langue française, « Mission » (Web, 29-05-2000)
- 51b** Office de la langue française, « Brancher les familles sur Internet... en français! » (communiqué, 29-05-2000)
- 52a** Directeur général des élections du Québec, « Bienvenue sur le site du Directeur général des élections du Québec » (Web, 29-05-2000)
- 52b** Directeur général des élections du Québec, « Contributions excédentaires – Infractions à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités » (communiqué, 29-05-2000)
- 53** Conseil supérieur de l'éducation, « L'organisation » (Web, 29-05-2000)
- 54** Curateur public du Québec, « Mot de bienvenue » (Web, 29-05-2000)
- 55** Conseil permanent de la jeunesse, « Bonjour et bienvenue! » (Web, 29-05-2000)
- 56a** Conseil du statut de la femme, « Le CSF en bref » (Web, 29-05-2000)
- 56b** Conseil du statut de la femme, « Le CSF publie une recherche et un avis sur le travail atypique – Les femmes affectées par la précarité » (communiqué, 29-05-2000)
- 57a** Ministère des Régions, « Message du ministre des Régions » (Web, 3-5-2000)
- 57b** Ministère des Régions, « Subvention de 2,4 M \$ du ministère des Régions pour financer les activités "Place aux jeunes" » (communiqué, 3-5-2000)
- 58a** Ministère des Relations internationales, « Mandat du ministère des Relations internationales » (Web, 5-5-2000)
- 58b** Ministère des Relations internationales, « Pour aider les populations victimes de la sécheresse dans la corne de l'Afrique – La ministre Louise Beaudoin annonce une aide de 250 000 \$ du gouvernement du Québec à l'opération d'Oxfam-Québec » (communiqué, 5-5-2000)
- 59a** Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, « Le ministère » (Web, 5-5-2000)
- 59b** Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, « Appui à la corporation "La cuisine régionale au Québec" » (communiqué, 5-5-2000)
- 60a** Ministère du Conseil exécutif, « Ministère du Conseil exécutif » (Web, 5-5-2000)

- 60b** Ministère du Conseil exécutif, « Vers une modernisation de l'État québécois » (communiqué, 5-5-2000)
- 61a** Ministère du Travail, « Historique » (Web, 5-5-2000)
- 61b** Ministère du Travail, « Avis aux médias » (communiqué, 5-5-2000)
- 62a** Ministère des Ressources naturelles, « Notice biographique [du ministre] » (Web, 5-5-2000)
- 62b** Ministère des Ressources naturelles, « Programme de mise en valeur du milieu forestier, volet II. Jusqu'au 15 mai pour présenter un projet dans la région de Lanaudière » (communiqué, 5-5-2000)
- 63a** Ministère de l'Environnement, « Page d'accueil » (Web, 5-5-2000)
- 63b** Ministère de l'Environnement, « Le ministre de l'Environnement accueille très favorablement le rapport de la Commission de gestion de l'eau » (communiqué, 5-5-2000)
- 64a** Ministère de la Culture et des Communications, « Subvention de 2,1 M \$ pour le manoir Mauvide-Genest » (communiqué, 5-5-2000)
- 64b** Ministère de la Culture et des Communications, « Mot de bienvenue de la ministre » (Web, 5-5-2000)
- 65a** Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, « Mot de la ministre » (Web, 5-5-2000)
- 65b** Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, « Programme AccèsLogis – Inauguration d'une maison d'hébergement destinée à des personnes en détresse psychologique » (communiqué, 5-5-2000)
- 66a** Ministère de la Sécurité publique, « Page d'accueil » (Web, 5-5-2000)
- 66b** Ministère de la Sécurité publique, « Première entente tripartite concernant les services policiers de la première nation de Lac Barrière » (communiqué, 5-5-2000)
- 67a** Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, « Message [du ministre] » (Web, 5-5-2000)
- 67b** Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, « Octroi de plus de 240 000 dollars au Centre de développement de la géomatique de Québec » (communiqué, 5-5-2000)